
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023





TABLE DES MATIÈRES

COREB

4	Mot des Présidents
5-6	Mot des Secrétaires régionaux
7	Le périmètre géographique de la COREB
8	Organigramme
9	Staff administratif
10	Comité exécutif
11-12-13	Événements année écoulée
14	Communication
15-16-17	Comptes 2023

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18	Gouvernance - stratégie
18	Guichets entreprises
20	LADE - NPR
21-22	Fonds de développement régional
23	Mapping Agrofood Broye
24	Membres Privés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

25	Plan Directeur Régional
26	Structure PDR
26-27	PDR Broye FR & VD
28	Système de gestion des zones d'activités

MOBILITÉ

29	Modernisation des lignes ferroviaires de la Broye & Stratégie vélo FR & VD
30	Horaires 2025, Guichet de mobilité AgriCo & relations publiques
31-32	Action 2023 - Projet pilote «Pick-e-Bike»

PROJETS TRANSVERSAUX

33	Journée découverte des métiers
34	Promotion de l'apprentissage
35-36	Gestion des déchets
37	App-App
38-39-40	swiss aeropole
41	Lobbyisme F-35

ASSOCIATIONS RÉGIONALES

42-43	Ascobroye
44-45	ARBV

MOT DES PRÉSIDENTS

L'année 2023 aura marqué la mise en œuvre de notre institution dans sa nouvelle définition. Cet exercice a montré la pertinence d'avoir profilé notre association dans un rôle devant permettre de répondre avec plus d'acuité aux besoins de nos membres, qu'ils soient publics ou privés. De nombreux signes positifs démontrent le bien-fondé des changements effectués, que ce soit au niveau de l'augmentation de nos membres privés, de la participation à nos événements ou encore de l'augmentation des contacts avec nos partenaires économiques et institutionnels grâce à une « approche terrain » plus marquée. Nous souhaitons profiter du climat général qui entoure la COREB pour renforcer encore plus notre rôle d'acteur incontournable pour tous les projets régionaux correspondant à notre champ de compétence.

Dès 2023 en effet, toutes les activités de la COREB ont été articulées autour de ses quatre DAS (domaines d'activités stratégiques) : développement économique régional, aménagement du territoire, mobilité et projets transversaux. La structure de ce rapport d'activité a aussi été revue pour correspondre à ces quatre DAS.

La nouvelle dynamique au sein de notre institution, qui a été créée grâce à la nouvelle direction de la COREB composée de nos deux Secrétaires régionaux, Christel Losey Mosimann et Lionel Conus, a également fait ses preuves en 2023. Leur complémentarité permet d'élargir le spectre de compétences de la COREB et la coordination de leur fonctionnement en binôme leur permet une plus large présence sur le terrain.

Cette nouvelle organisation est le socle sur lequel devra s'appuyer la COREB pour accroître l'attractivité de la Broye et faire face aux enjeux à venir qui ne manquent pas.

Le Comité exécutif exprime sa profonde gratitude envers l'ensemble des partenaires de la COREB pour leur soutien et leur confiance tout au long de cette année. Leur collaboration et leur engagement ont été essentiels pour atteindre nos objectifs communs et surmonter les défis rencontrés. Nos remerciements vont aussi à tout le personnel de la COREB qui œuvre au quotidien à son bon fonctionnement.



Olivier Piccard
Président de la COREB
2023



Nicolas Kilchoer
Président de la COREB
2018 à 2023

MOT DES SECRÉTAIRES RÉGIONAUX

2023 a été l'année du renouveau pour la COREB : une nouvelle stratégie validée en mars lors d'une Assemblée extraordinaire avec la définition d'une nouvelle mission et des quatre DAS (domaines d'activités stratégiques) autour desquels doivent s'articuler nos actions, des nouveaux statuts pour notre association validés lors de la même assemblée, un nouvel organigramme qui précise les rôles de la COREB et des associations de communes que sont Ascobroye et l'ARBV, un nouveau Comité exécutif dont la composition a été revue pour se rapprocher des milieux économiques et une nouvelle organisation opérationnelle avec à sa tête un binôme de direction.

La nouvelle mission de la COREB identifie clairement nos partenaires et permet de cibler nos actions autour des quatre DAS définis, pour rappel elle est la suivante :

« La COREB soutient et encourage les entreprises, les communes et les institutions broyardes afin de favoriser un développement régional harmonieux et durable. Elle crée des ponts entre les acteurs de la Broye intercantonale pour mener des actions dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, ainsi que dans d'autres projets d'intérêt régional. »

Au niveau stratégique, la composition et le fonctionnement du Comité exécutif ont été redéfinis. Il se réunit dorénavant environ tous les deux mois et joue le rôle d'organe stratégique en prenant des décisions sur les importants dossiers en cours et en validant les objectifs, le Plan d'action annuel et les ressources allouées aux différents projets. L'apport en son sein de deux acteurs provenant des milieux économiques est précieux car il permet un regard externe sur les activités de la COREB et d'être plus proche des préoccupations des entreprises. La composition et le rôle des commissions permanentes de la COREB (Commissions économique, politique et mobilité) ont également été précisés dans des règlements d'organisation.

Au niveau de la conduite opérationnel, la direction à deux têtes constituait un réel défi sur le papier. En effet, pour qu'un tel système fonctionne, de nombreux ingrédients doivent être réunis : parfaite communication, transparence, confiance mutuelle, valeurs communes, répartition claire des responsabilités à l'interne et à l'externe ou encore absence de rivalité. Mais le pari a été gagné et cette organisation présente de nombreux avantages : complémentarité des compétences, disponibilité pour une présence accrue sur le terrain, échanges et confrontation des idées, agilité, gestion des suppléances, etc.

La nouvelle organisation de la COREB ne s'est pas arrêtée à sa direction. Un important travail a aussi été effectué au niveau de l'équipe. Des workshops ont été réalisés pour définir une vision d'équipe, elle est la suivante :

« Nous plaçons les besoins de nos partenaires (entreprises et institutions broyardes) au centre de nos priorités. Pour relever les défis en cours et à venir, nous misons sur notre agilité (adaptation rapide aux changements, polyvalence des compétences, démarche amélioration constante), sur notre esprit d'équipe (entraide, collaboration) et sur notre engagement (conscience des responsabilités, esprit d'initiative). Nous communiquons sur nos actions de manière transparente aussi bien à l'interne qu'à l'externe. »

Lors de ces workshops, une redéfinition des fonctions a aussi été effectuée et le personnel de la COREB compte maintenant des spécialistes administratifs qui constituent le socle administratif et logistique de notre structure et des coordinateurs de projets qui suivent les différents projets présents dans notre Plan d'action annuel. Parallèlement, un nouveau règlement du personnel, qui répond aux enjeux actuels du monde du travail, a été rédigé.

Conjointement aux travaux de réorganisations menés, de nombreuses actions ont été entreprises en 2023, articulées autour des quatre DAS précités. Celles-ci seront détaillées dans les pages suivantes de ce rapport d'activité mais nous pouvons citer les points forts suivants :

- Organisation de divers évènements pour nos partenaires (visite chez un Membre Privé, Conférence thématique, Apéritif économique broyard, Journée découverte des métiers, Actions dans le cadre du Comptoir broyard, etc.) ;
- Rédaction de la nouvelle stratégie économique régionale 2023-2028 envoyée pour validation à l'Etat de Vaud ;
- Adoption d'un nouveau règlement pour le Fonds de développement régional ;
- Mise en place d'un réseau de vélos électriques en libre-service dans la Broye ;
- Organisation d'une enquête auprès de la population sur leurs habitudes en matière de mobilité ;
- Finalisation du volet fribourgeois du Plan Directeur Régional ;
- Diverses actions de lobbying et de relations publiques pour renforcer la région dans divers domaines et sur divers dossiers (arrivée du F35, développement de la mobilité, développement de swiss aeropole, d'AgriCo et de la zone Plein Sud d'Estavayer, etc.).

Avec une année de recul, nous pouvons affirmer que tous ces changements ont permis un renforcement de la COREB. Plusieurs retours obtenus de nos partenaires sont positifs et cela se concrétise en chiffre par une forte augmentation de nos Membres Privés, ce qui témoigne de l'intérêt des acteurs économiques broyards à faire partie de notre communauté, d'une bonne participation aux événements que nous organisons ou encore par une forte progression de notre visibilité sur les réseaux sociaux ou dans la presse.

Tous ces signes sont encourageants, mais les enjeux restent nombreux pour la Broye (maintien et développement de l'emploi, utilisation rationnelle des zones d'activités, mobilité privée et d'entreprise, etc.). Nous souhaitons également encore renforcer la collaboration entre la COREB et les acteurs politiques et économiques pour que tous les partenaires régionaux tirent à la même corde.

Mais nous nous voulons résolument optimistes en l'avenir et nous sommes prêts à relever ensemble les défis pour œuvrer à un développement régional harmonieux et durable.



Christel Losey Mosimann
Secrétaire régionale

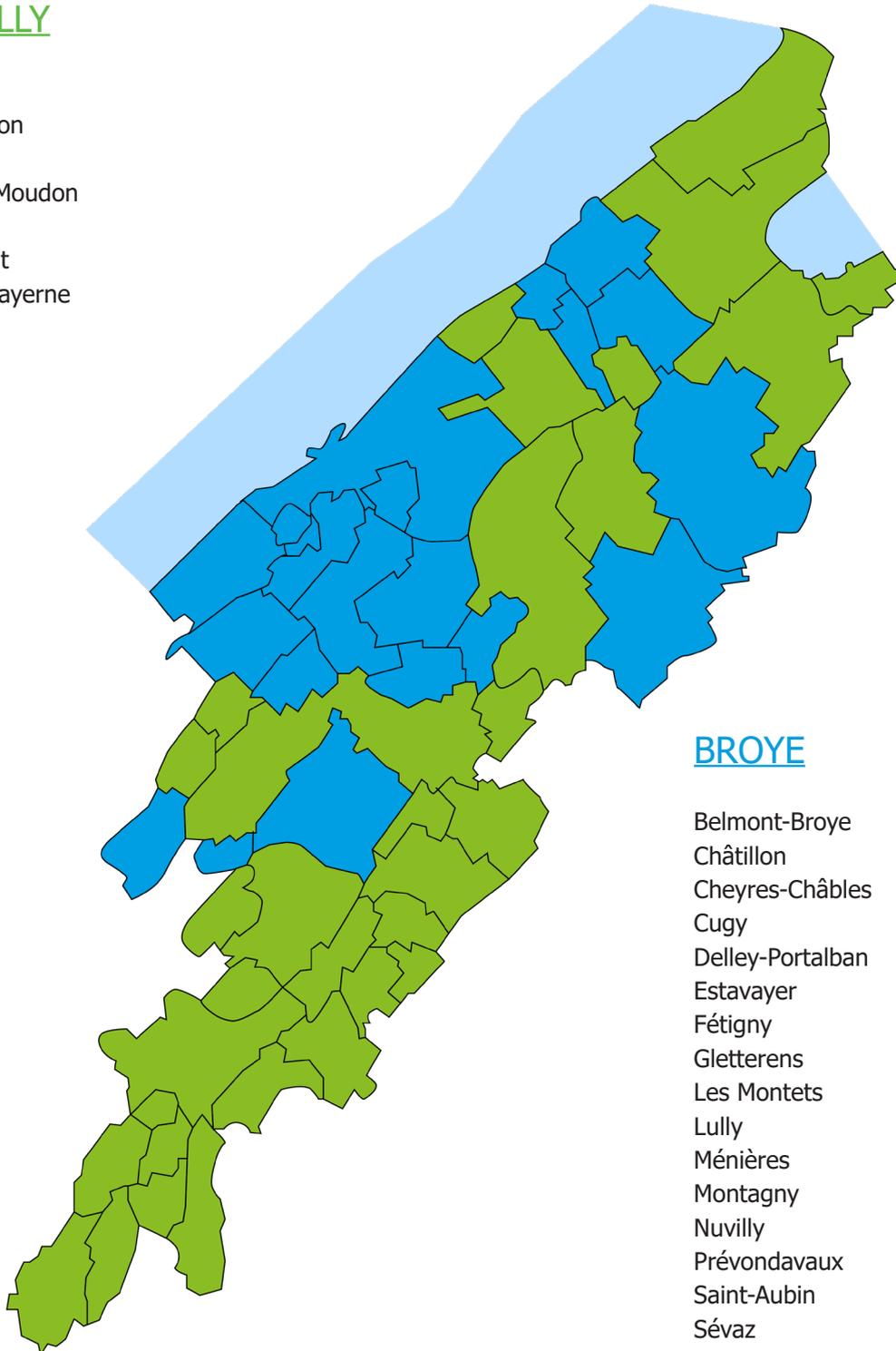


Lionel Conus
Secrétaire régional

LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE LA COREB

BROYE-VULLY

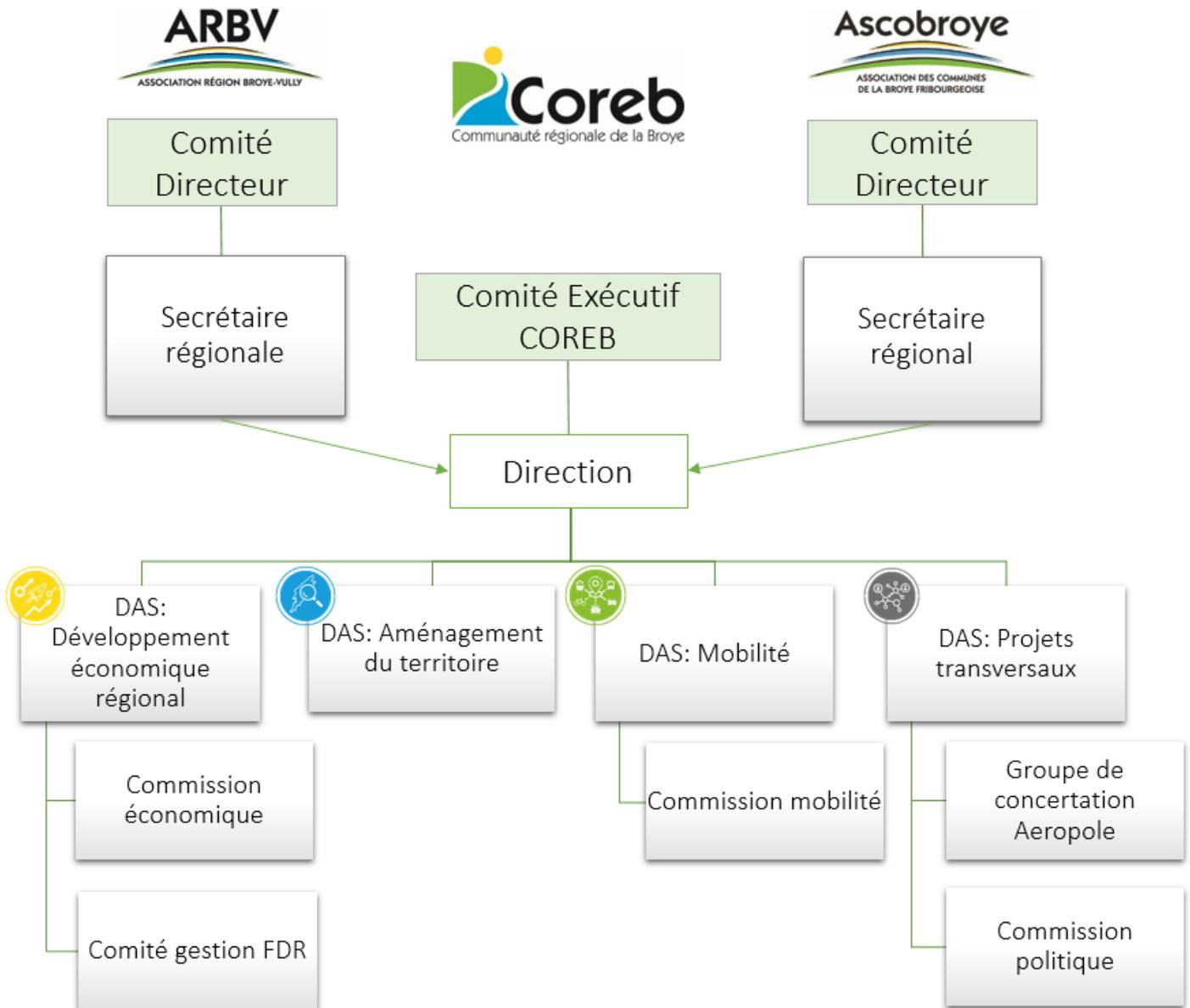
Avenches
Bussy-sur-Moudon
Champtauroz
Chavannes-sur-Moudon
Chevroux
Corcelles-le-Jorat
Corcelles-près-Payerne
Cudrefin
Curtilles
Dompierre (VD)
Faoug
Grandcour
Henniez
Hermenches
Lovatens
Lucens
Missy
Moudon
Payerne
Prévonloup
Ropraz
Rossenges
Syens
Trey
Treytorrens
Valbroye
Villars-le-Comte
Villarzel
Vucherens
Vulliens
Vully-les-Lacs



BROYE

Belmont-Broye
Châtillon
Cheyres-Châbles
Cugy
Delley-Portalban
Estavayer
Fétigny
Gletterens
Les Montets
Lully
Ménières
Montagny
Nuvilly
Prévondavaux
Saint-Aubin
Sévaz
Surpierre
Vallon

ORGANIGRAMME



STAFF ADMINISTRATIF

ÉTAT FIN 2023



Christel Losey Mosimann
Secrétaire régionale



Lionel Conus
Secrétaire régional



Michel Marguet
Spécialiste administratif



Aurélie Egger
Spécialiste administrative



Raquel Belchior
Coordinatrice de projet



Dijlè Coban
Stagiaire MPC

SORTANTS



Priscilla Jaquenod
Stagiaire MPC
2022 - 2023



Rafael Dantas
Collaborateur administratif HEG
2022 - 2023

COMITÉ EXÉCUTIF



Olivier Piccard
Président



Nicolas Kilchoer
Vice-Président



Eric Küng
Syndic du chef-lieu Broye-Vully



Eric Chassot
Syndic du chef-lieu Broye



Carole Pico
Représentante ARBV



Richard Emmenegger
Représentant ARBV



Pascal Joye
Représentant Ascobroye



Bernard Grandgirard
Représentant Ascobroye



Philippe Arrighi
Président de la Commission économique



Eric Rey
Président de la Commission mobilité



Ronny Maggini
Vice-Président du GIB et responsable
financier Wago Contact SA



Alessandro Rigoni
Membre du GIB et Directeur Nestlé Wa-
ters (Suisse SA)

ÉVÉNEMENTS ANNÉE ÉCOULÉE

L'année 2023 a été riche en événements qui ont permis à nos partenaires Membres Privés, représentants des communes et autres prospects de se rencontrer, de faire connaissance et de réseauter. Ces événements ont été l'occasion, pour la COREB, de se rapprocher du tissu économique régional.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS COREB

14 juin 2023 – Visite MP Spontis Avenches

La première visite d'entreprise pour nos Membres Privés s'est déroulée le 14 juin 2023 auprès de l'entreprise Spontis SA, à Avenches. Les participants ont pu prendre connaissance des activités et visiter les locaux de cette société qui est une plateforme d'achat et de logistique au service des entreprises actives dans le domaine de l'énergie. Les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif de réseautage. De telles visites seront organisées deux fois par année dès 2024 pour faire découvrir à nos Membres Privés la richesse du tissu économique broyard et favoriser les échanges et les collaborations.



27 septembre 2023 - Présentation de la COREB à l'apéritif économique de la Commune d'Estavayer et le 13 novembre 2023 à la soirée des entreprises locales de la Commune de Lucens

La COREB se réjouit d'avoir été associée aux apéritifs économiques des Communes d'Estavayer et de Lucens. Lors de ces rencontres avec les responsables des entreprises des deux communes respectives, nos deux Secrétaires régionaux ont eu l'occasion de présenter la COREB, sa stratégie, son organisation, mais aussi et surtout ses prestations pour les entreprises et notamment celles de son guichet entreprises (divers types de conseils, recherche de terrains et/ou de locaux, soutien et accompagnement).

5 octobre 2023 - Commission économique

La Commission économique de la COREB s'est réunie le 5 octobre 2023 sur le site d'AgriCo à Saint-Aubin FR afin de prendre connaissance de la nouvelle organisation de la COREB et de débattre du fonctionnement de la Commission et de la Task-force économique.

La rencontre a également été l'occasion de présenter deux sites industriels d'importance régionale : le Campus industriel d'AgriCo à Saint-Aubin et le Campus industriel de Plein Sud à Estavayer. Les échanges furent riches et intéressants et la COREB se réjouit de poursuivre la promotion de la Broye intercantonale avec les membres de la Commission économique et de la Task-force afin de faire rayonner la Broye à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

5 octobre 2023 - Apéritif économique broyard

La COREB accompagnée des coorganisateur·s que sont la Vaudoise Assurances, la Banque Cantonale de Fribourg et la Broye Hebdo ont eu le plaisir d'accueillir plus de 300 personnes lors du traditionnel Apéritif Économique Broyard.

L'orateur invité, Sergei Aschwanden, Directeur de l'Association touristique de la Porte des Alpes, est intervenu sur le thème du tourisme 4 saisons. L'apéritif a permis un riche réseautage ainsi que des échanges chaleureux.



18 novembre 2023 - Journée découverte des métiers

La 3e édition de la Journée découverte des métiers a été organisée le samedi 18 novembre 2023 en marge du Comptoir broyard et en collaboration avec FormaBroye. Cette manifestation a été couronnée de succès avec la présentation par les entreprises et les communes de la région de 35 métiers à de nombreux jeunes intéressés.

17-26 novembre 2023 – Comptoir broyard

La COREB tire un bilan très positif de sa présence au Comptoir Broyard du 17 au 26 novembre 2023.

Notre Espace COREB a permis à 13 de nos partenaires de présenter leurs prestations soit au moyen d'un stand éphémère pendant un ou deux jours soit en organisant des apéritifs de réseautage. 10 acteurs de notre Mapping Agrofood Broye ont également pu participer à un marché des producteurs locaux, le dimanche 26 novembre. Cerise sur le gâteau, notre Espace a accueilli les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois pour une séance de travail le lundi 20 novembre.

La population broyarde a aussi été impliquée avec la réalisation d'un tableau sur l'identité régionale le dimanche 19 novembre. Le thème de l'identité régionale en particulier et plus largement ceux de l'intercantonalité et des atouts de notre région ont d'ailleurs été également largement abordés, en présence de plusieurs représentants de la COREB, lors des événements suivants :

Lors de la 2e édition de la soirée des communes le jeudi 23 novembre, organisée conjointement par la COREB et le Comité du Comptoir. Cette soirée conviviale a réuni plus de 150 acteurs de la vie politique locale, régionale et cantonale. Une table ronde, animée par le journaliste RTS Joël Robert, a permis d'échanger sur ce thème en présence de Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale, Aurélie Haenni, responsable de l'information auprès de la DIAF, Nicolas Fragnière, directeur du GIB et Philippe Arrighi, président du Comptoir broyard ;

Sur l'Espace COREB, lors des deux émissions tournées par La Télé et animées par Camille Tissot le samedi 18 novembre. La première émission traitait du thème de l'intercantonalité en présence de notre Président Olivier Piccard, de notre Vice-Président Nicolas Kilchoer ainsi que du Président de notre Commission économique Philippe Arrighi et lors de la seconde émission qui portait sur le thème de l'impact économique et politique du Comptoir broyard, la parole était donnée à Lionel Conus, secrétaire régional, Romain Collaud, conseiller d'Etat, Hubert Waeber, président du HC Fribourg-Gottéron et Loïc Saugy, membre du Comité du Comptoir broyard.

Le Comptoir broyard a également été l'occasion d'échanger avec plusieurs de nos Membres Privés et de nouer des contacts avec d'autres entreprises de la région.

Sur l'Espace COREB, lors des deux émissions tournées par La Télé et animées par Camille Tissot le samedi 18 novembre. La première émission traitait du thème de l'intercantonalité en présence de notre Président Olivier Piccard, de notre Vice-Président Nicolas Kilchoer ainsi que du Président de notre Commission économique Philippe Arrighi et lors de la seconde émission qui portait sur le thème de l'impact économique et politique du Comptoir broyard, la parole était donnée à Lionel Conus, secrétaire régional, Romain Collaud, conseiller d'Etat, Hubert Waeber, président du HC Fribourg-Gottéron et Loïc Saugy, membre du Comité du Comptoir broyard.

Le Comptoir broyard a également été l'occasion d'échanger avec plusieurs de nos Membres Privés et de nouer des contacts avec d'autres entreprises de la région.



5 décembre 2023 - Conférence thématique

« **Comment attirer les talents en cette période de plein emploi ? Comment garder les talents au sein de son organisation ?** »

Telles étaient les questions auxquelles nous avons essayé de répondre lors d'une Conférence thématique sur le thème du recrutement et de la fidélisation de son personnel, organisée le 5 décembre 2023. Quatre professionnels de la région, Sylvie Descloux, Directrice de Let's Grow Up Sàrl, Carole Demierre, Directrice RH chez WAGO Contact SA, Edgar Savary, Directeur de la région de la Broye chez New Work Human Resources et Gaetan Aeby, Syndic de la Commune d'Avenches nous ont livré leurs témoignages et leurs retours d'expériences sur ce sujet. Le thème a été approfondi lors d'une table ronde animée par Delphine Francey, journaliste régionale au sein de La Liberté et alimenté par les nombreuses questions du public.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

9 mars 2023 – Restitution des assises de la santé

La COREB a clôturé son engagement dans le domaine de la santé lors de la séance de restitution des Assises de la santé de la Broye qui a eu lieu le 9 mars 2023 au sein du HIB. Lors de cette restitution, les thématiques abordées durant les Assises de la santé du 15 septembre 2022 ont été présentées. Les acteurs de la santé actifs au niveau régional ont repris le relais au niveau des différentes propositions qui ont émané de cette journée.

23 mars 2023 – AG extraordinaire COREB

Plus de 90 personnes se sont réunies le 23 mars 2023 dans le hall de l'entreprise Boschung Group afin de prendre connaissance de la nouvelle stratégie de la COREB et de valider les statuts, ce qui fut fait à l'unanimité.

COMMUNICATION

RÉSEAUX SOCIAUX

Par le biais des réseaux sociaux, nous partageons régulièrement nos actualités, nos projets en cours ou accomplis, nos événements et nos succès. Grâce à notre présence sur nos différents réseaux sociaux, nous avons vu le nombre d'abonnés progresser ! La COREB va continuer de promouvoir la région de la Broye et de ses activités via ses réseaux !

Pour nous aider à développer encore plus nos réseaux, nous invitons tous les lecteurs de ce rapport d'activité à nous suivre sur Facebook, Instagram, LinkedIn, à aimer et partager nos contenus.



NEWSLETTER ET SITE INTERNET

Notre newsletter permet de partager des informations pertinentes et exclusives de la région de la Broye. Avec huit éditions en 2023, atteignant en moyenne 735 contacts, nous nous engageons à communiquer des informations transparentes et intéressantes sur l'actualité de la COREB ou de ses partenaires.



WWW.COREB.CH#rs

Notre site internet constitue une vitrine essentielle pour présenter les activités principales de l'association. En 2023, nous avons régulièrement actualisé notre agenda afin d'offrir aux visiteurs une vue complète des événements organisés tout au long de l'année. Durant l'année 2023, nous avons retravaillé le site internet, tant au niveau de son architecture que de son contenu, afin de garantir une expérience optimale et pertinente pour les utilisateurs. Le design du nouveau site verra le jour en 2024 !

COMPTES 2023

BILAN 2022 - 2023

EN CHF ACTIF

	COMPTES 2023	COMPTES 2022
LIQUIDITES	928	1'385
BANQUES	813'886	835'942
DEBITEURS	27'086	53'397
ACTIFS TRANSITOIRES	48'632	54'157
TOTAL	890'531	944'882

EN CHF PASSIF

	COMPTES 2023	COMPTES 2022
PROVISIONS	481'898	489'652
PASSIFS TRANSITOIRES	74'286	62'238
CAPITAL	392'992	187'354
TOTAL	949'175	739'244
RESULTAT	-58'644	205'638

PERTES ET PROFITS 2022 - 2023 + BUDGET 2023

EN CHF

CHARGES

	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
CHARGE DE PERSONNEL	657'423	690'160	669'738
RBTS FORFAITAIRES POUR SEANCES	20'680	23'000	10'082
DAS – PROJETS TRANSVERSAUX	22'970	20'000	0
DAS – MOBILITE	49'132	46'000	48'217
DAS – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL	28'616	29'000	8'566
DAS – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	58'750	60'000	80'784
COMMISSION TOURISME	0	0	35'000
CONSEIL DES JEUNES BROYARDS	1'238	5'000	1'527
ACTIONS COMMISSION AGROALIMENTAIRE	0	0	-8'768
ACTIONS COMMISSION POLITIQUE	0	0	1'327
ACTIONS COMMISSION SANTE SOCIAL	0	0	10'000
CHARGES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT	99'803	114'050	125'642
CHARGES RELATIVES A LA PROMOTION	147'289	150'000	106'975
TOTAL	1'085'900	1'137'210	1'089'090

PERTES ET PROFITS 2022 - 2023 + BUDGET 2023

EN CHF

PRODUITS

	COMPTES 2023	BUDGET 2023	COMPTES 2022
PRODUITS DE PERSONNEL	93'171	88'160	113'156
PARTICIPATION ARBV	385'620	385'620	491'062
PARTICIPATION ASCOBROYE	294'228	294'228	372'911
SUBVENTION CANTONAL VAUDOISE	163'200	163'200	163'200
SUBVENTION CANTONAL FRIBOURGEOISE	16'300	18'700	16'300
AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	74'738	76'300	138'099
TOTAL	1'027'256	1'026'207	1'294'728
RESULTAT	-58'644	-111'003	205'637



Le DAS développement économique constitue le cœur des activités de la COREB. L'objectif principal, dans ce domaine, est de promouvoir la Broye sous l'angle économique et d'augmenter son attractivité. Ce chapitre recense les différentes actions et mesures entreprises en 2023 pour tendre vers cet objectif.

GOVERNANCE

En lien avec sa nouvelle stratégie, la COREB souhaite être plus proche des milieux économiques. Pour concrétiser cela, des changements ont été effectués au niveau organisationnel. Le Comité exécutif a ainsi été renforcé en y intégrant par deux représentants des milieux économiques provenant du GIB (Groupement des industriels broyards).

Le fonctionnement de la Commission économique a aussi été revu. Cette Commission, qui se réunit une à deux fois par année, doit être force de proposition de la Direction et du Comité exécutif afin de suggérer des actions à entreprendre pour renforcer et promouvoir l'attractivité économique de la région. Ses membres doivent être des relais des activités de la COREB et des ambassadeurs de l'économie broyarde.

Une Task-Force économique, composée de huit acteurs de l'économie régionale et de nos deux secrétaires régionaux a aussi été constituée. Ce petit groupe, qui se veut réactif, est réuni sur appel pour faire face à une problématique particulière, pour saisir une opportunité ou encore pour apporter son soutien dans des dossiers stratégiques.

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2024-2028

La COREB est une des dix associations faisant partie de la CODEV (coordination du développement économique vau-dois). Elle est reconnue de ce fait par le SPEI (Service de la promotion de l'économie et de l'innovation) comme organisme régional de développement économique. Afin de conserver cette reconnaissance et le financement d'une partie de ses activités qui l'accompagne, la COREB a élaboré en 2023 une nouvelle stratégie économique 2024-2028 qui a été envoyée au SPEI en fin d'année pour validation.

Les principaux objectifs stratégiques identifiés dans ce document sont les suivants :

- Améliorer l'attractivité de la Broye pour le développement, la création et l'implantation d'entreprises productives et, par voie de conséquence, améliorer le niveau de l'emploi tout en agissant dans le cadre d'un développement durable respectueux des ressources ;
- Favoriser les collaborations qui constituent des accélérateurs de projet permettant de réaliser des projets régionaux innovants et ambitieux ;
- Être un partenaire clé pour toutes les entreprises endogènes dans le cadre de leur projet de développement et pour tout prospect qui souhaiterait s'installer dans la région.

Cinq enjeux ont été identifiés : Urbanisation et mobilité - Cadre de vie - Economie régionale et présenteielle – Gouvernance – Communication. Ces enjeux se déploient ensuite en 19 objectifs et 45 mesures à entreprendre.

Les trois secteurs clés d'activités identifiés dans cette stratégie sont les suivants : Agroalimentaire – Aéronautique – Industrie.

GUICHET ENTREPRISES

Le guichet entreprises fait partie d'une des missions qui nous est confiée par le SPEI.



Conseil

- à la création et au développement d'entreprises
- sur les aides financières disponibles
- sur les accompagnements disponibles (coaching)



Recherche

- terrains disponible dans des zones industrielles artisanales ou mixtes
- locaux pouvant accueillir vos activités
- financements ou partenaires commerciaux



Soutien

- en matière de coordination régionale pour le développement d'un projet
- à la mise en réseau avec les acteurs économiques régionaux

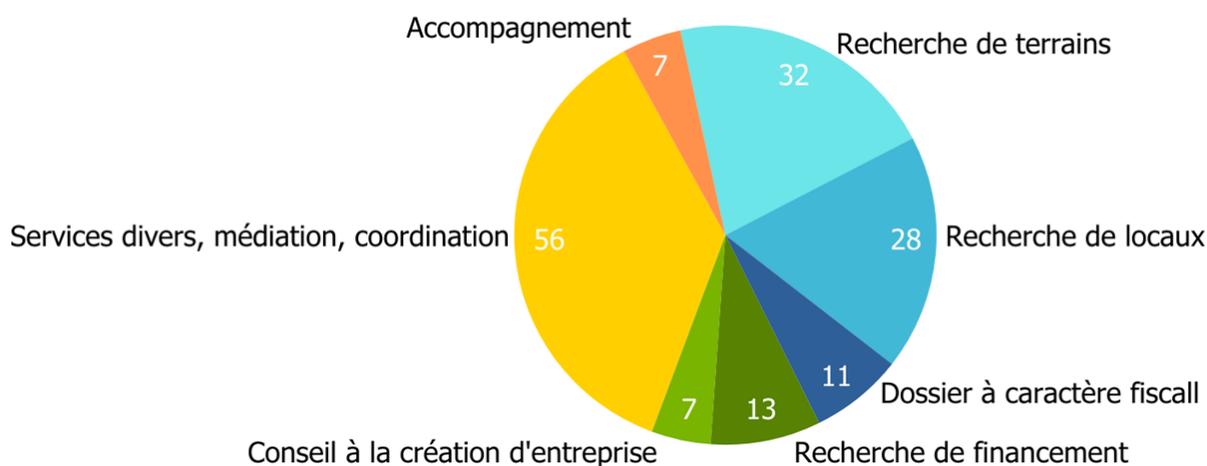


Accompagnement

- auprès des services cantonaux ou tout autre organisme dédié à la promotion économique
- à l'organisation de cours d'appui pour les apprentis

En 2023, ce sont 77 particuliers et entreprises à qui la COREB a fourni des prestations diverses et personnalisées. Le graphique ci-dessous dévoile quelques statistiques de ces prestations.

Type de prestation fournie





LADE

Canton de Vaud

La Loi cantonale sur l'Appui au Développement Economique (LADE) permet de soutenir financièrement le lancement, l'implantation ou le développement de sociétés ou de projets d'intérêt régional afin de valoriser le potentiel local.

Dans le cadre d'une demande de subventionnement LADE, la COREB est l'organisme régional auquel vous pouvez vous adresser si votre activité/projet se situe dans l'une des 31 communes de la région de la Broye-Vully. Le Service de la Promotion de l'Economie et de l'Innovation (SPEI) accorde 2 types d'aides financières :

- Aides à fonds perdus ;
- Subventions sous la forme de prêts sans intérêt.



PROJET VAUDOIS (LADE)	Accepté	Refusé	Suspens
COREB - Subventions supplémentaire PDR	●	○	○

NPR

Canton de Fribourg

La Nouvelle Politique Régionale (NPR) est un programme d'impulsion initié par la Confédération avec l'aide des cantons. La NPR permet d'encourager l'innovation dans les secteurs de l'Industrie et du Tourisme avec des aides sous forme de prêts ou de montants à fonds perdu.

La Nouvelle Politique Régionale du canton de Fribourg soutient financièrement des projets innovants qui visent, à améliorer l'attractivité du canton et à accroître la valeur ajoutée tout en visant une croissance qualitative et durable. Ce programme permet à tous les acteurs économiques, académiques, touristiques et politiques de collaborer dans un but commun : l'augmentation de la compétitivité dans les régions du canton de Fribourg.

Les demandes de projets NPR sont traitées par la Promotion Economique du canton de Fribourg (PromFR). Les porteurs de projets peuvent bénéficier gratuitement du soutien d'Innoreg-FR, l'association des régions fribourgeoises pour la NPR, dans le cadre du dépôt de la demande NPR. Il existe 2 types de financement possible :

- Contribution à fond perdus
- Prêts sans intérêt

La COREB se tient à disposition de tous les acteurs régionaux pour les orienter sur la mesure de soutien la plus appropriée à leur contexte.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le fonds de développement régional (FDR) permet l'octroi d'une aide sélective à des projets économiques régionaux afin de favoriser le maintien et la création de places de travail dans la région et de participer à son dynamisme et à son attractivité. Le fonds intervient principalement de manière subsidiaire, comme aide financière complémentaire, dans des projets qui correspondent à la stratégie économique de la COREB.

En 2023, la COREB a retravaillé le règlement du FDR afin de correspondre aux nouvelles missions et à la stratégie de la COREB. De plus, en lien avec la nouvelle stratégie de la COREB, le Comité exécutif de la COREB, sur proposition d'une commune membre, a décidé de dissoudre la partie touristique du FDR. Cette dissolution partielle du FDR a été validée lors de l'assemblée générale d'automne de la COREB et la fortune de la partie touristique du fonds, qui s'élevait à CHF 634'642.00, a été remboursée aux communes au prorata des cinq dernières contributions annuelles versées.

Le Comité exécutif de la COREB a décidé de profiter de ce changement pour revoir plusieurs articles du règlement, afin de préciser ses buts, les soutiens possibles, ou encore d'introduire des enjeux économiques d'actualités comme le principe de durabilité.

Les principales modifications apportées au règlement FDR sont les suivantes :

- Reformulation du préambule pour y intégrer la nouvelle mission de la COREB et y préciser le but du FDR
- Suppression de la contribution touristique;
- Nouveaux pourcentages pour la participation requise de la commune hôte du projet pour permettre l'activation du fonds. Ce pourcentage a été revu à la baisse à 33% pour les soutiens dont le montant total de l'aide accordée (FDR et commune) dépasse les CHF 50'000.00. Ceci devrait permettre aux communes de pouvoir soutenir plus facilement les grands projets ;
- Précision des projets éligibles pour des prêts sans intérêts (en y incluant le concept de durabilité et d'attractivité de la Broye) et pour une contribution non remboursable (valable dorénavant uniquement pour des études) ;
- Introduction d'un montant maximal pour les contributions non remboursables (CHF 20'000.00 par dossier et aide accordée ne pouvant excéder 50% du coût de l'étude) ;
- Suppression de la possibilité d'accorder une aide sous la forme d'une participation au capital social;
- Introduction d'un article qui précise ce qui se passe en cas de souhait d'une commune de quitter le FDR.

Ainsi, le fonds peut être actionné pour les projets de façon suivante :

- Projets éligibles pour un prêt sans intérêt : Le Fonds intervient sous forme de prêts sans intérêt principalement pour l'implantation, la formation, l'organisation, la rédaction et la mise en œuvre de projets pérennes de concrétisation ou de valorisation innovants/importants qui contribuent à la création et au maintien d'emploi tout en améliorant l'attractivité de la Broye ;
- Projets éligibles pour une contribution non remboursable : Le Fonds peut être actionné avec des contributions non remboursables pour des études (faisabilité, avant-projet, projet, impact, etc.) qui permettent de valoriser les potentiels de développement régional dans les domaines de l'économie, de la communication, de la mobilité, de la formation, des loisirs et des infrastructures.



Afin de correspondre à ces nouvelles exigences, la marche à suivre ainsi que le règlement du fonds ont également été revus et retravaillés et ils sont disponibles sur le site internet de la COREB.

En 2023, le Comité de gestion FDR s'est réuni à 3 reprises afin de traiter les dossiers suivants :

AventicumMMXV : L'association Aventicum MMXV œuvre dans un projet de restauration et de revalorisation de la muraille d'Avenches, qui est la plus grande enceinte romaine encore visible. Malgré un préavis positif du Comité du fonds, le Comité exécutif de la COREB a émis un préavis négatif pour un soutien à fonds perdus de CHF 100'000.-.

GRZ Technologies SA : L'entreprise, active dans le domaine des technologies de l'hydrogène, a déménagé de Grolley à Avenches. Le Comité du fonds ainsi que le Comité exécutif ont émis un préavis favorable pour financer le transfert de l'entreprise et lui accorde un prêt sans intérêt de CHF 200'000.- et une aide à fonds perdu de CHF 100'000.- conditionnée à la réalisation d'un projet de construction dans la Commune d'Avenches.

Vertical Master : L'entreprise est un acteur pionnier et leader dans le domaine des formations sur l'usage du drone et souhaite acquérir la première unité du « DJI DOCK ». Ce dispositif de recharge automatique pour drones représente une avancée significative dans l'automatisation des opérations de vol et la prolongation de leur durée. Le Comité du fonds ainsi que le Comité exécutif ont émis un préavis favorable pour ce dossier et accorde un prêt sans intérêt de CHF 17'000.-, remboursable en 6 ans.





MAPPING AGROFOOD BROYE (MAB)

La Broye est une région caractérisée par l'existence de nombreuses entreprises actives dans la production, la transformation agricole ou encore dans la distribution. Au travers du Mapping Agrofood Broye, la COREB a la volonté de mettre en lumière cette activité économique majeure au moyen d'une carte interactive qui répertorie les acteurs qui auront préalablement fait une démarche d'inscription. A fin 2023, la plateforme répertorie plus de 58 acteurs du secteur agroalimentaire régional, incluant producteurs, agriculteurs, entreprises, artisans, distributeurs, industriels, agritourismes, filières de formation, associations, événements, foires, laboratoires, etc.

La première rencontre des acteurs du Mapping Agrofood Broye (MAB) a eu lieu le 24 avril 2023 sur le site d'AgriCo, permettant aux participants de se rencontrer et de définir ensemble les objectifs de la plateforme. Cette réunion a souligné le besoin crucial de réseautage pour les acteurs du secteur agroalimentaire, identifiant trois principaux intérêts pour les participants du MAB :

- Accroître la visibilité de leurs entreprises, tant sur les marchés virtuels que réels, en étant répertoriés à un emplacement central pour accroître leur notoriété auprès du public ;
- Développer des synergies et des échanges mutuellement bénéfiques, favorisant une approche gagnant-gagnant ;
- Explorer l'idée d'un projet commun, mettant en avant une identité régionale broyarde, sous réserve de certaines conditions.

Le 26 novembre 2023, la COREB a offert aux acteurs du MAB un espace lors du Comptoir broyard, permettant à certains d'entre eux d'être mis en valeur au sein d'un marché régional broyard sur le stand de la COREB.



**Mapping
Agrofood
Broye**



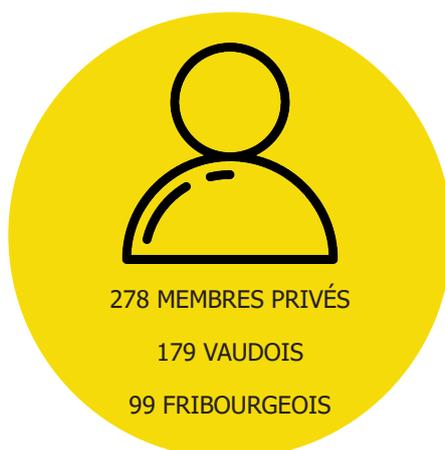
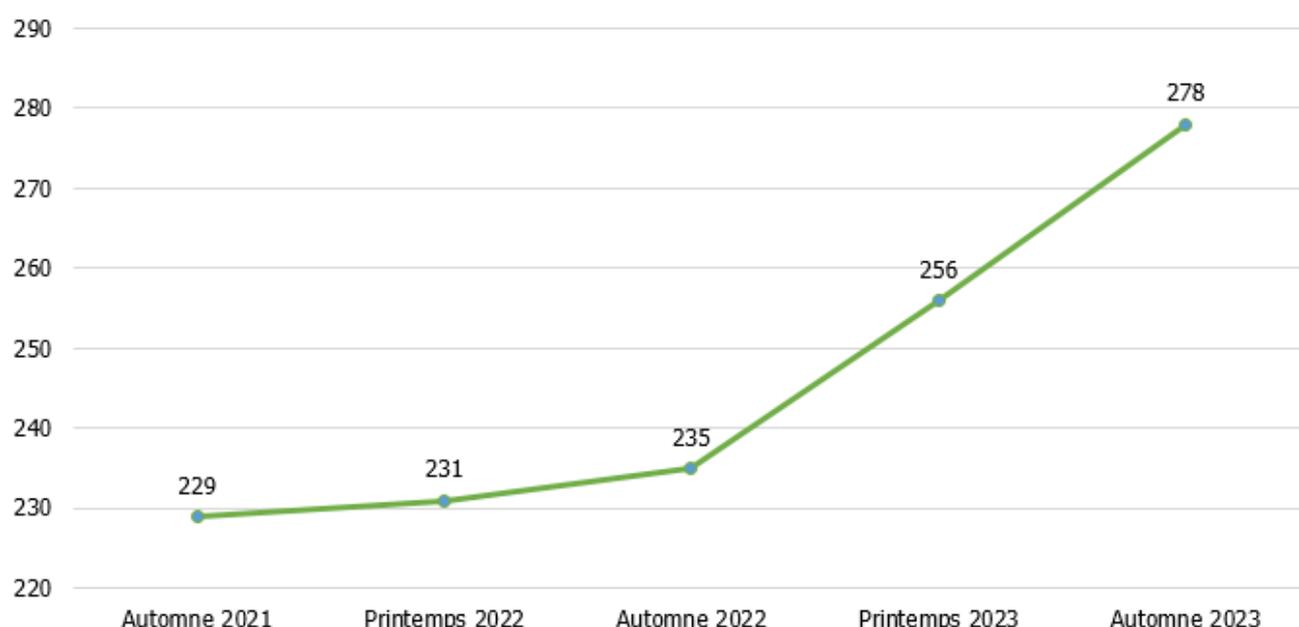
**60 acteurs du MAB
2 événements organisés**



MEMBRES PRIVÉS

Dans le cadre de ses activités, la COREB offre la possibilité à des personnes privées, physiques ou morales, qui résident dans la Broye vaudoise ou fribourgeoise ou qui y déploient leurs activités, d'adhérer à la sa communauté en tant que Membres Privés. Ces derniers deviennent ses partenaires privilégiés et sont associés à ses activités à de nombreuses occasions. Par ailleurs, la COREB met à disposition de ses Membres Privés son réseau par l'organisation d'événements et de rencontres. En 2023, les Membres Privés sont au nombre de 278 dont 22 ont nouvellement rejoint les rangs durant le 2ème semestre 2023.

Membres Privés





La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) de 2014 a introduit des responsabilités aux régions, notamment au niveau de la gestion des zones d'activité. C'est dans ce sens que l'aménagement du territoire a été défini comme un des 4 domaines d'activité stratégique de la COREB. L'objectif de ces prochaines années est d'obtenir l'approbation du Plan directeur régional et de mettre en œuvre ses fiches de mesures, notamment les organes de gestion pour les zones d'activité.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL

Historique et contexte

Dès 2018, les travaux d'élaboration du Plan Directeur Régional intercantonal de la Broye (PDR) ont repris et ont dû être réorientés en fonction des nouvelles exigences cantonales. Le PDR est un outil de coordination du développement d'une région qui apporte au territoire une cohérence d'aménagement au-delà des frontières communales.

L'un des enjeux du Plan Directeur Régional était de trouver une forme de collaboration harmonisée, sur le plan de l'aménagement du territoire, entre les communes et les Cantons de Fribourg et Vaud. Cet objectif a pu être atteint puisque l'élaboration a été menée avec le prisme de l'intercantonalité et des complexités que cela a engendré, jusqu'à la phase du volet stratégique. Ce dernier forme le socle commun aux deux districts de la Broye et il garantit une cohérence et une uniformité au dossier. Ainsi, en janvier 2022, le volet stratégique du PDR était présenté aux communes, à la suite de quoi, la COREB, épaulée par son mandataire Urbasol, a œuvré à l'élaboration du volet opérationnel du document qui a été traité selon une procédure différenciée par canton de manière à s'adapter aux différences de cadre légal.

Le 31 août 2022, le projet de PDR a été transmis, pour examen préalable, aux Cantons de Fribourg et de Vaud. Par soucis de totale transparence, il a également été mis, une seconde fois en consultation auprès des communes en même temps (la première consultation des communes étant survenue au moment du dépôt du volet stratégique aux services cantonaux).

Durant tout le processus d'élaboration du PDR, toutes les communes du district ont été intégrées au travers de groupes de travail, d'ateliers de réflexion ou de contacts directs. Il était primordial pour la COREB de travailler en parfaite collaboration, transparence et partenariat avec les communes sur ce dossier qui définit la planification directrice de notre région sur les 15 prochaines années.

Gouvernance

La partie opérationnelle du dossier étant bi-cantonale, avec une procédure différenciée par Canton, un groupe de travail par district broyard a été mis sur pieds. Il a donc fallu revoir la gouvernance du Plan Directeur Régional afin de réunir, autour de la table, les acteurs qui allaient permettre de finaliser le dossier.

Précédemment, la gouvernance du projet était composée d'un groupe technique (CoTech) ainsi que d'un comité de pilotage (CoPil) pour le niveau décisionnel. Ces 2 groupes ont été fusionnés pour ne constituer qu'un groupe de travail par canton, auquel les syndics des communes qui ont des zones d'activité stratégiques et d'importance régionale ont été adjoints.

Les membres du Comité exécutif de la COREB font partie des deux groupes de travail et assurent ainsi la coordination intercantonale.

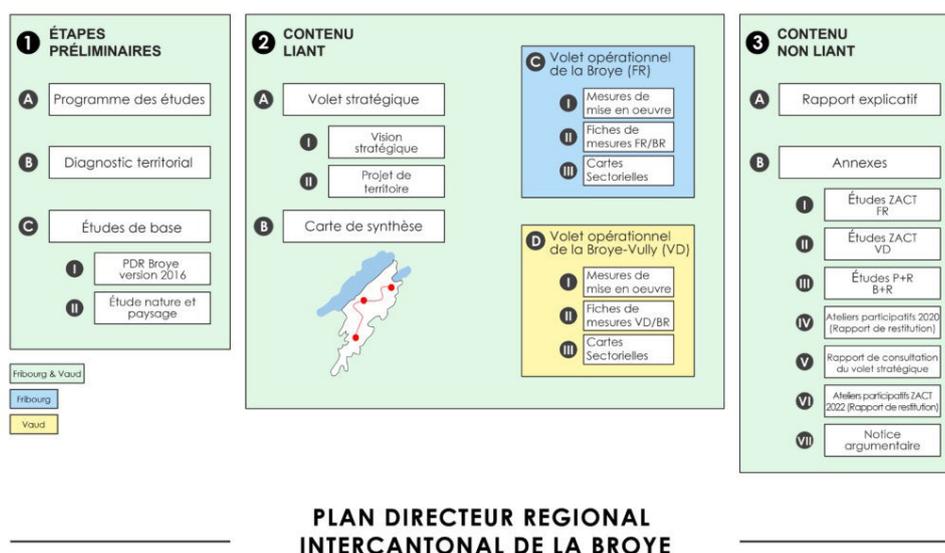
Le Groupe de travail intègre aussi des représentants de l'aménagement du territoire et de la mobilité des services cantonaux.

STRUCTURE

Le Plan Directeur Régional intercantonal de la Broye est constitué de plusieurs éléments schématisés ci-dessous. Dans un premier temps, un programme des études, qui équivaut à un document de cadrage, a été réalisé et approuvé par le CoPil en avril 2019 répondant ainsi à l'exigence légale fribourgeoise.

Ensuite, un diagnostic territorial (faisant état de la situation dans la Broye en matière d'urbanisation, de mobilité, de nature et paysage, de tourisme et d'environnement) a été réalisé en début d'année 2020.

Le PAR (Programme d'Aménagement Régional), qui constitue le volet stratégique et qui décrit le développement souhaité pour les 15 prochaines années a été soumis aux Cantons de Vaud et de Fribourg pour un examen préliminaire en juillet 2021. La partie opérationnelle du PDR détermine les mesures qui vont permettre d'atteindre les objectifs stratégiques dans les différentes thématiques traitées.



PDR BROYE FRIBOURGEOISE

La Direction du Développement Territorial (DIME) du Canton de Fribourg a rendu son préavis de synthèse le 17 février 2023.

Une séance d'information destinée aux communes a eu lieu le 2 mai 2023 sur le site d'AgriCo et avait pour objectif de présenter le retour de la DIME. De nombreuses communes étaient présentes et ont pris connaissance des différentes remarques.

Un atelier portant sur les territoires d'urbanisation a réuni les quelques communes concernées par la thématique, le 9 mai 2023. L'objectif de celui-ci était de déterminer des lieux d'extension potentiels tout en respectant les différents critères en lien avec cette thématique.

Le Groupe de travail s'est réuni le 19 juin 2023 afin de valider le dossier du PDR qui contenait les différentes modifications qui ont été intégrées au dossier à la suite de la consultation des communes, à l'examen préalable auprès du canton et à la réflexion sur le territoire d'urbanisation.

La consultation publique du PDR de la Broye fribourgeoise a débuté le 19 août 2023, pour se terminer le 19 octobre 2023. Une séance d'information publique a eu lieu le 5 septembre 2023 et a réuni des représentants de communes, d'entreprises ainsi que la population afin de présenter la structure et le contenu du PDR de la Broye fribourgeoise.

Conformément à la loi, les communes concernées ainsi que les régions voisines ont eu un mois supplémentaire pour émettre leurs prises de position, soit jusqu'au 19 novembre. Au terme de cette consultation, 3 organismes, 3 entreprises et 8 communes se sont exprimés. Les remarques émises durant la consultation ont été analysées par le Groupe de travail et le dossier du PDR a été adapté en conséquence afin de pouvoir être soumis, pour adoption, à Ascobroye en début d'année 2024.



Nous sommes satisfaits d'avoir pu respecter le planning et le délai qui nous était imposé par le Canton de Fribourg au niveau de l'élaboration du Plan Directeur Régional de la Broye fribourgeoise. L'approbation du PDR par le Canton de Fribourg devrait survenir dans le courant 2024 et nous serons ensuite légitimés pour mettre en œuvre les mesures.



PDR BROYE VAUDOISE

Le Plan Directeur Cantonal vaudois impose la mise en place, au niveau régional, d'un SRGZA (système régional de gestion des zones d'activités), il s'agit d'un Plan Directeur Régional pour les zones d'activités.

Les travaux en lien avec le Plan Directeur Régional de la Broye vaudoise ont repris en automne suite à la réception du préavis du canton en juillet 2023. Une rencontre avec les représentants de la mobilité, de l'économie et de l'aménagement du territoire des services cantonaux a été organisée afin de discuter du préavis de synthèse et des orientations à donner pour la suite du dossier. La COREB a bien saisi qu'il fallait davantage étoffer la stratégie de gestion des zones d'activité (SRGZA) afin d'y définir des mesures de gestion et de mieux cibler les destinations. En effet, la situation de surdimensionnement des zones d'activité force à retravailler les zones en vue de les assortir de nouvelles mesures de gestion qui permettront de mieux gérer le surdimensionnement. Le risque, si l'on ne renforce pas la stratégie de gestion des zones d'activité, est d'entraver le développement de certains projets endogènes.

Le Groupe de travail s'est réuni en décembre 2023 et a validé le fait de recalculer le surdimensionnement (après avoir approché chaque commune qui possède des parcelles en zone d'activité). Dans un deuxième temps, un atelier participatif sera mis sur pieds, en début 2024, afin de porter des réflexions au niveau stratégique (mesure de gestion et destination).



SYSTÈME DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

La modification de la « Loi fédérale sur l'aménagement du territoire », entrée en force le 1er mai 2014, a imposé aux cantons de modifier leurs planifications cantonales. Un des points qui touche directement la COREB est celui de la gestion des zones d'activités qui, dorénavant, n'est plus de la seule compétence des communes, mais doit être assumée de manière supra-communale. Dans la plupart des cas, ce sont les régions qui assumeront dorénavant cette tâche, en collaboration étroite avec les communes et les cantons. La COREB est fortement impactée et ce thème occupe une place très importante dans le PDR Broye.

Le Canton de Vaud impose, aux régions, la mise en place d'Organes de gestion (OG) qui permettront de coordonner le développement de l'ensemble des zones d'activités et d'en assurer la gestion alors que le Canton de Fribourg demande à la région de renseigner la base de données SyZact.

Les Organes de gestion doivent prioriser la création d'emplois au niveau des sites stratégiques et des zones d'activités régionales. Ils ont notamment pour mission de :

- Etablir un plan d'actions ;
- Accompagner les projets d'implantation d'entreprises ;
- Prendre les mesures nécessaires pour permettre une maîtrise foncière adéquate ;
- Participer à l'établissement et à l'actualisation des plans d'affectation ;
- Encourager le partenariat avec les milieux économiques ainsi que la mutualisation des infrastructures.

Au niveau de la Broye, l'Organe de gestion de swiss aeropole a été constitué en 2022 et la convention, qui scelle les buts et l'organisation, a été signée en 2023. L'Organe de gestion est composé de représentants de la Municipalité de Payerne, de la COREB, de swiss aeropole, ainsi que de collaborateurs cantonaux issus de la Direction générale du territoire et du logement et du Service de la promotion et de l'innovation. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2023 afin de travailler sur le plan d'aménagement du secteur d'Aéropole 1 qui bénéficie d'un accès direct au tarmac (Master Plan). Il a également abordé la question de la mobilité de site sur laquelle des actions ont été entreprises afin de planifier un parking mutualisé et de développer un plan de mobilité de site. Finalement, l'Organe de gestion a approuvé l'éligibilité de l'entreprise Charmag pour une implantation sur le site Aéropole 2.

L'Organe de gestion d'Avenches a été constitué en 2023 et il s'est réuni à 2 reprises afin de travailler sur la convention et d'établir son plan d'actions.

L'année 2024 devra aborder la question de la composition des Organes de gestion qui devront gérer les zones d'activités régionales.





La Broye, de par sa situation géographique centrale et sa qualité de vie, est un territoire attractif en matière d'habitat. La région a d'ailleurs connu une évolution démographique supérieure à la moyenne au cours de ces dernières années. Sur le plan économique, une série d'implantations majeures ont été réalisées et d'autres projets sont également en cours. Cette dynamique de développement soulève des enjeux importants en matière de mobilité. C'est pour cette raison que la mobilité a été définie comme étant un des quatre domaines d'activité stratégique de la nouvelle stratégie de la COREB. En 2023, plusieurs actions concrètes ont été menées dans ce domaine, via la Commission de mobilité de la COREB ou au sein de Groupes de travail spécifiques. L'objectif est de contribuer à améliorer l'offre en transports publics (TP) dans la Broye, promouvoir leur utilisation et celle de la mobilité douce afin de susciter et d'accompagner le report modal.

MODERNISATION DES LIGNES FERROVIAIRES DE LA BROYE

Le réseau régional de transports publics est articulé autour des deux lignes ferroviaires qui traversent la Broye de Palézieux à Morat et d'Yverdon à Fribourg. Ces travaux, qui ont débuté en été 2023, dans la région de Moudon-Châtillens, comprennent deux volets : le renouvellement des enclenchements et la mise en conformité LHand des gares. La COREB a organisé une séance entre la Direction romande des CFF, son Comité exécutif, sa Commission de mobilité et les Communes broyardes qui possèdent une gare pour sensibiliser les CFF à l'importance de ces travaux pour la région et garantir une parfaite coordination avec les communes concernées. Des rencontres régulières entre ces mêmes acteurs ont été planifiées, deux fois par année, dès 2024. L'objectif de la région est non seulement que les travaux planifiés de modernisation se fassent dans les délais annoncés, mais aussi qu'un développement du réseau soit planifié pour répondre aux besoins de la population et de l'industrie, besoins engendrés par le fort développement économique et démographique de la Broye.

STRATÉGIE VÉLO VAUD ET FRIBOURG

La traditionnelle rencontre annuelle entre la Commission de mobilité et les Services cantonaux de la mobilité s'est déroulée en avril sur le thème du vélo. Mme Dardel, responsable de l'Unité vélo, est venue présenter la stratégie cantonale vaudoise de promotion du vélo vaudoise et M. Kellenberger, collaborateur scientifique, a présenté, de son côté, le plan sectoriel vélo fribourgeois. L'utilisation accrue du vélo, notamment pour les trajets pendulaires, a un fort potentiel dans la Broye et la COREB va suivre avec attention l'évolution de ces stratégies et veiller à leur déploiement de manière cohérente et connectée dans la Broye.



HORAIRES 2025

Une séance spécifique réunissant la Commission de mobilité, les Services de la mobilité des Cantons de Vaud et de Fribourg ainsi que les prestataires de transports publics a été organisée en mai pour présenter les grands contours et l'impact régional du projet d'horaire 2025 des CFF. Ce nouvel horaire vise à renforcer la ponctualité et à permettre la réalisation des nombreux travaux de renouvellement de l'infrastructure. Si ces nouveaux horaires amènent plusieurs points positifs pour la Broye (correspondances avec moins d'attente à Yverdon vers Lausanne et à Fribourg vers Berne, renforcement de la ligne Payerne-Lausanne, etc.), ils engendrent de nombreuses réflexions sur l'articulation de l'offre régionale de bus, avec des impacts aussi au niveau du transport des écoliers et des étudiants. Les enjeux identifiés pour la Broye autour de ces nouveaux horaires sont les suivants :

- Augmenter l'amplitude de desserte le matin et surtout le soir ;
- Développer l'offre sur le week-end, en particulier vers les localités touristiques des lacs ;
- Concentrer les développements principaux sur les secteurs avec le meilleur potentiel ;
- Conserver le financement de la Confédération sur toutes les lignes ;
- Améliorer les liaisons vers Payerne depuis les villages proches ;
- Proposer une desserte efficace du site AgriCo de St-Aubin ;
- Améliorer les liaisons vers Neuchâtel et Berne depuis le Vully et Cudrefin ;
- Améliorer la desserte des zones d'emplois excentrées.

Suite à cette séance plénière de mai, plusieurs séances « régionales » ont été organisées avec les communes concernées pour discuter avec elles de ces nouveaux horaires 2025 et des variantes imaginées par les services de la mobilité afin de desservir au mieux leur région. Ces variantes seront finalisées début 2024 en vue de la consultation officielle des nouveaux horaires 2025 qui interviendra en mai.

GUICHET DE MOBILITÉ AGRICO

La COREB participe activement au guichet de mobilité qui accompagne le développement du site AgriCo à St-Aubin. Pour rappel, ce site stratégique, géré par l'ECPF (Etablissement Cantonal de Promotion Foncière), ambitionne de devenir un site industriel pionnier, sans trafic motorisé en son centre, en développant un campus Agroalimentaire & Biomasse leader en Suisse, dans le respect de la richesse patrimoniale et naturelle du lieu. Le guichet de mobilité est composé de l'ECPF, de représentants des entreprises présentes sur le site, de la commune de Saint-Aubin, de la région et de l'ATE (Association Transport et Environnement). Ce guichet est chargé notamment de faire des propositions dans le cadre du plan de mobilité du site, d'émettre un avis sur les plans de mobilité des demandes de permis de construire, de participer à la gestion des places de stationnement, de promouvoir l'usage de la mobilité douce ou encore d'assurer le monitoring du trafic du site. Son rôle sera d'anticiper l'évolution de la mobilité dans le secteur et de proposer des solutions innovantes pour la gestion du trafic.

RELATIONS PUBLIQUES

Si la Broye se développe plus rapidement que d'autres régions au niveau démographique et économique, elle reste une petite région éloignée des grands centres urbains et des agglomérations, où les défis et les enjeux en termes de mobilité sont aussi bien présents. Pour rappeler aux décideurs l'importance du développement du réseau dans la Broye, la COREB s'est montrée présente lors des grands événements romands axés autour du rail : Assemblée Générale et colloque Oustrail, premier Forum du rail romand.

+10 séances
Commission Mobilité
et Groupe de travail
spécifiques



ACTION 2023 - PROJET PILOTE «PICK-E-BIKE»

Début 2023, la société FriBikeSharing est venue présenter à la COREB un projet pilote de déploiement d'un réseau de vélos électriques en libre-service dans différentes régions du Canton de Fribourg dont la Broye, sous la licence Pick-e-Bike. Après analyse par sa Commission de mobilité et validation par le Comité exécutif, la COREB a décidé d'en faire son Action Mobilité 2023. Le projet finalisé a été présenté aux communes de la Broye à la mi-avril 2023 lors d'une soirée d'information. Les premiers vélos ont été déployés dans les communes qui ont décidé de participer au financement des vélos à la mi-mai 2023.

L'objectif de la mise sur pied d'un réseau de vélos électriques en libre-service est d'offrir une alternative à la voiture et une possibilité de mobilité douce aux habitants et essentiellement aux pendulaires dont le domicile et/ou le lieu de travail est éloigné d'un arrêt bien desservi de transports publics, pour des trajets pouvant aller jusqu'à environ 10-15 kilomètres.

Pour que le réseau puisse se déployer dans la Broye, un partenariat a été mis en place entre la société FriBikeSharing (propriété, mise en place et suivi des vélos, gestion de l'application, licence **Pick-e-Bike**, communication) et la COREB (coordination avec les communes, promotion de l'offre, communication, participation financière de CHF 250.00/vélo). Pour que le projet soit viable financièrement, une participation des communes (CHF 500.00/vélo) et des deux Cantons de Vaud et de Fribourg a aussi pu être obtenue.

Le réseau Pick-e-Bike de la Broye s'est déployé dans 16 communes en 2023 pour un total de 58 vélos. Ces derniers ont été installés dans les communes suivantes :

- **Broye vaudoise** : Lucens, Moudon, Faoug, Grandcour, Avenches, Payerne, Curtilles, Vulliens, Lovatens ;
- **Broye fribourgeoise** : Sévaz, Delley-Portalban, St-Aubin, Les Montets, Estavayer, Fétigny, Cugy.

Au total, entre les trajets au départ des stations et les trajets en **free-floating**, plus de 2'700 trajets ont été effectués entre mai et décembre 2023. Ces chiffres sont inférieurs aux espérances, mais les statistiques montrent quelques éléments réjouissants, comme une croissance constante de l'utilisation entre mai et juillet et une bonne reprise des activités en septembre après le mois d'août pendant lequel de nombreux pendulaires sont en vacances. Cela démontre qu'il y a donc un intérêt et un potentiel pour une telle offre dans la Broye.

Afin de promouvoir cette nouvelle offre, des actions de communication et de promotion ont été réalisées de manière conjointe et concertées aussi bien par FriBikeSharing que par la COREB, ce qui a nécessité d'importantes ressources financières (annonces, matériel de communication, etc.) et humaines (gestion de la communication, présence lors de manifestations, etc.). Le personnel de la COREB a sillonné la région pour encourager cette action :

- 1er SlowUp Broye le 23 juillet 2023 ;
- Trial Days à Vulliens le 27 août 2023 ;
- Marché moudonnois le 2 septembre 2023 ;
- Marché campagnard de Lucens le 9 septembre 2023 ;
- Marché d'automne de Payerne le 7 octobre 2023.

L'action a aussi été présentée de manière spécifique dans des communes pour des démonstrations/essais :

- Présentation/essai pour les employés communaux d'Avenches le 20 juillet 2023 ;
- Présentation/essai pour groupe d'intéressés à Payerne le 23 août 2023 ;
- Présentation lors de la journée « Coup de balai » de Lovatens.

**+ 2'700 trajets au
moyen d'un vélo
Pick-e-Bike**



La communication autour du lancement de l'action a bien fonctionné. Beaucoup de personnes ont entendu parler du réseau Pick-e-Bike Broye et/ou se sont déclarées prêtes à essayer. Mais malheureusement, dans les faits, les intéressés ont peiné à franchir le pas et l'utilisation des vélos a eu du mal à décoller. Nous nous sommes penchés sur les raisons éventuelles de cet état de fait après quelques semaines, lors d'une séance du Groupe de travail constitué pour suivre le projet et les pistes suivantes ont été évoquées :

- « Peur » de rouler sur un vélo électrique, de plus sur un modèle puissant (45 km/h) ;
- Prix de CHF 0.35/minute d'utilisation mal compris et jugé peut-être trop cher, notamment pour les personnes qui souhaitent conserver le vélo plusieurs heures ;
- Zones restreintes où les vélos peuvent être déposés ;
- Compréhension du fonctionnement et temps nécessaire en amont pour télécharger l'application, scanner son permis et sa pièce d'identité, etc.

La COREB tire un bilan intermédiaire positif de la mise en place de ce réseau de vélos électriques Pick-e-Bike. Par cette action, nous avons pu proposer une nouvelle offre concrète, complémentaire au réseau de transports publics. Cette action a aussi apporté une bonne visibilité à notre association. Les principaux points positifs identifiés sont les suivants :

- Mise en place rapide d'un réseau de 58 vélos dans 16 communes ;
- Intérêt des médias ;
- Soutien des cantons de Vaud et de Fribourg et des communes participantes ;
- Collaboration COREB – FriBikeSharing et agilité pour faire évoluer l'action selon les premiers retours ;
- Implication/appropriation du projet par certaines communes.

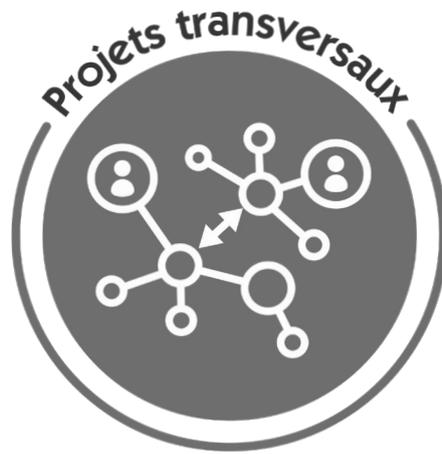
Par contre, l'utilisation des vélos proposés a été d'une manière générale en-deçà des espérances. Même s'il était difficile de faire des projections, une utilisation de chaque vélo de 10 minutes par jour en moyenne était espérée et ce chiffre n'a pas été atteint. Par contre, le fait qu'entre mai et octobre, avec l'exception d'août (vacances), le taux d'utilisation n'a cessé de croître démontre que la solution répond à un besoin et qu'il y a un potentiel pour la suite. Les principaux points négatifs identifiés sont les suivants :

- Utilisation en-dessous des espérances ;
- Peu d'intérêt et d'utilisation des bons et des offres ;
- Vandalisme sur plusieurs vélos dans la région de Moudon ;
- Manque d'implication / refus de participer de certaines communes.

**+ 1'300 participants
au diagnostic sur la
mobilité dans la
Broye**

Malgré les chiffres mitigés d'utilisation, la COREB est convaincue de l'utilité d'un tel réseau de vélos en libre-service dans la Broye. Elle est aussi convaincue que pour susciter un changement d'habitudes et pour qu'une nouvelle offre rencontre du succès, du temps est nécessaire. C'est pourquoi elle a décidé de poursuivre avec ce projet ces prochaines années avec un soutien annuel inscrit à son budget. Plusieurs communes partenaires ont également montré leur intérêt à conserver des vélos sur leur territoire en 2024.

Le maintien de cette offre est aussi cohérent avec les résultats d'une étude mandatée l'année dernière par la COREB auprès d'un bureau spécialisé qui démontre que si les Broyards sont encore très attachés à leur voiture, il existe un potentiel certain pour faire évoluer les habitudes vers plus de durabilité puisque 60% des sondés sont prêts à se déplacer plus souvent avec des modes durables. Sachant que l'étude a également démontré qu'une partie substantielle des déplacements pendulaires réalisés actuellement en voiture concerne des trajets inférieurs à 15 km, le vélo électrique pourrait être une vraie solution, en complément de mesures d'accompagnement (amélioration des aménagements cyclables, lieux de stationnements pour vélos sécurisés, etc.).



L'objectif du DAS – Projets transversaux est d'accompagner des projets qui touchent la Broye intercantonale et qui répondent au principe de subsidiarité. Ce principe signifie que la COREB peut participer à des projets qui n'entrent pas dans ses trois DAS principaux pour autant qu'ils aient une dimension intercantonale et qu'aucun autre acteur n'ait la structure ou les compétences pour mener ces projets. C'est ainsi que dans ce DAS, la COREB est active, avec d'autres acteurs régionaux au sein de Forma Broye, dans la promotion de la formation professionnelle. Les activités liées à l'exploitation de la société swiss aeropole SA, dont la COREB est actionnaire et dont elle est titulaire de l'autorisation d'exploiter, sont aussi dans ce DAS.

JOURNÉE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

La COREB, la JCIB, le Comptoir broyard et Forma Broye ont co-organisé la 3ème édition de cette journée qui a connu un très grand succès. Cette édition, qui s'est tenue dans le périmètre du Comptoir broyard, a proposé plus de 32 stands d'entreprises broyades dont l'animation a été assurée par leurs apprenti.e.s afin de favoriser le dialogue entre jeunes. C'est plus de 35 métiers différents qui ont pu être présentés aux jeunes.

L'événement a également pu compter sur la présence du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV), du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB), ainsi que l'Office Cantonal d'Orientation Professionnelle (OCOSP) qui ont pu répondre aux interrogations des jeunes que ce soit sur le plan de la formation ou de l'orientation professionnelle.





PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

« Forma Broye – Rencontres professionnelles » est une association à but non-lucratif qui a été créée par le GIB (Groupe des Industriels Broyards), la Fondation Cherpillod, le GYB (Gymnase Intercantonal de la Broye), le Comptoir broyard, la JCIB (Jeune Chambre Intercantonale de la Broye) et la COREB.

L'association a pour but de :

- Créer une plateforme d'accompagnement entre les jeunes broyards et les acteurs du monde du travail ;
- Être à l'écoute des attentes et des besoins des entreprises formatrices.

L'association développe ainsi diverses mesures d'accompagnement des jeunes vers le monde du travail en proposant aux jeunes broyards de nouer un contact avec un futur employeur dans le but de décrocher une place pour une formation duale.

Ainsi, l'association a proposé 3 événements en 2023 :

- **Le Speed dating du GYB** a eu lieu le mardi 10 octobre 2023, au Gymnase Intercantonal de la Broye. Cet événement vise à mettre en relation les employeurs potentiels et les élèves en recherche d'un stage d'une année dans le domaine du commerce dans le cadre de leur maturité professionnelle. Les étudiants ont, individuellement, 12 minutes pour convaincre les entreprises de les engager.
- **La Journée découverte des métiers** a eu lieu le samedi 18 novembre 2023 de 9h à 14h, dans le cadre du Comptoir broyard. Cet événement offre aux entreprises formatrices un espace, sous forme de stand, qui permet de présenter les métiers qu'elles proposent en apprentissage aux jeunes de la région, chez qui, nous espérons susciter des vocations professionnelles.
- **Le Speed dating Fondation Cherpillod** a eu lieu le jeudi 23 novembre 2023, dans le cadre du Comptoir broyard. Il s'agit d'un espace de rencontre entre les jeunes en recherche d'une place d'apprentissage et les employeurs de la région. L'événement se déroule en deux parties : la première sous forme de présentation des métiers et la deuxième sous forme d'entretiens de 7 minutes durant lesquelles les jeunes devront convaincre les entreprises en vue de décrocher une place de stage et/ou d'apprentissage.

FORMA
BROYE
RENCONTRES PROFESSIONNELLES



GESTION DES DÉCHETS

L'année 2022 a été marquée par une redéfinition des axes stratégiques de la COREB. Dès lors, les 4 domaines d'activités retenus sont le développement économique régional, l'aménagement du territoire, la mobilité et les projets transversaux. On entend par thématique transversale tous les dossiers qui touchent la Broye intercantonale et qui ne sont pas portés par une instance existante. La gestion du périmètre des déchets étant une obligation légale purement vaudoise, elle ne répond pas au critère d'intercantonalité et a donc été retiré des activités de la COREB dès 2024.

L'année 2023 a donc été consacrée aux réflexions portant sur la structure la plus adéquate pour accompagner le périmètre des déchets. Il faut rappeler que l'organisation du périmètre des déchets de la Broye-Vully est de la responsabilité des communes. Afin de porter une réflexion collective sur la future organisation du périmètre des déchets, les 36 communes ont été conviées à une séance de réflexion le 13 juin 2023 à Payerne et seule une petite quinzaine a répondu présent.

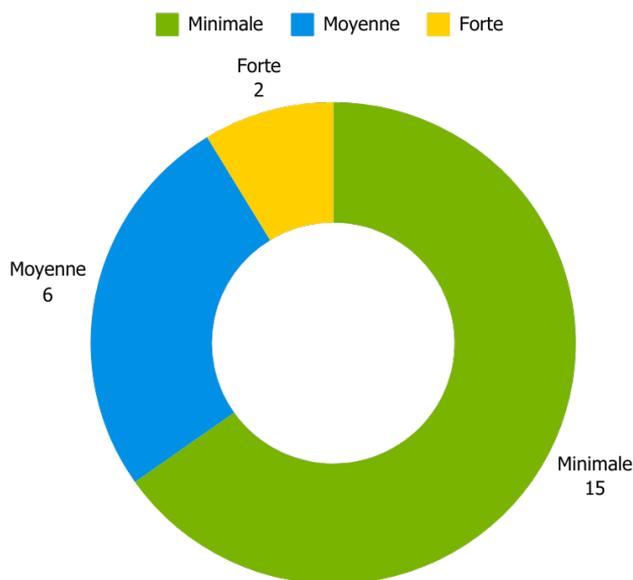
Au cours de cette rencontre, Mme Orthlieb, Ingénieure à la Direction Générale de l'Environnement (DGE) a présenté le rôle attendu des périmètres. A la suite de quoi, le Directeur de la SADEC, dans la région de la Côte, a exposé les prestations offertes par le périmètre à ses membres.

Afin de sonder la volonté des communes présentes à la séance du 13 juin 2023, 3 variantes de périmètre ont été présentées. Les prestations que le futur périmètre pourrait accomplir sont séparées en 3 degrés : minimal (structure actuelle), moyenne et forte. Le tableau ci-dessous expose les prestations en lien avec chaque variante :

Variantes	Minimale	Moyenne	Forte
Représentation à la CODE			
Représentation au groupe interpérimètres			
Représentation au groupe des présidents de périmètres			
Enregistrement des statistiques annuelles des déchets collectés par les communes			
Sensibilisation à la gestion des déchets			
Communication DGE-Périmètre-Communes			
Appels d'offres pour l'élimination de certains déchets			
Réflexions ou études sur des questions particulières			
Mutualisation des transports			
Système régional de taxe sur les sacs à ordures			
Déchetterie régionale			
Coordination de l'élaboration des règlements communaux sur la gestion des déchets			
Suivi et accompagnement des communes dans la mise en œuvre du Plan de Gestion des déchets			



Afin d'obtenir le point de vue de tous les membres de la Commission des déchets de la COREB (CODECO), un sondage électronique a été adressé aux communes. 23 communes sur les 36 ont répondu au sondage. Les résultats obtenus ci-dessous indiquent qu'il y a une forte volonté des communes à poursuivre avec une variante minimale dans un premier temps.



Lors du deuxième semestre de 2023, la COREB et le Président de la commission ont activement cherché une structure afin de gérer le périmètre des déchets. Après plusieurs analyses, il est paru évident de transmettre le mandat à la société SAIDEF SA étant donné qu'il s'agit d'une entreprise active et spécialisée dans les déchets. Ainsi, la société reprendra la gestion administrative et financière du périmètre dès le 1er janvier 2024.

Le périmètre a également dû changer de nom. En effet, la CODECO est le diminutif de « Commission des déchets de la COREB ». Le périmètre, ne constituant plus une commission permanente de la COREB, s'est muté en PGDB « Périmètre de Gestion des Déchets de la Broye ».



APP-APP

Le Groupement pour l'Apprentissage (GPA) propose des cours de soutien appelés «AppApp» aux apprentis engagés dans une formation initiale duale de type CFC ou AFP et rencontrant des difficultés dans une matière enseignée pendant leur apprentissage. Ces cours sont dispensés par des répétiteurs, des étudiants au niveau tertiaire HES, EPFL, UNI ou écoles supérieures, à de petits groupes de 3 à 4 élèves. Ils se déroulent dans des lieux proches du domicile des apprentis et sont proposés à des tarifs raisonnables.

La COREB soutient ces cours depuis 2008 dans le but de promouvoir la réussite des apprentis travaillant et/ou résidant dans la région de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Vous trouverez ci-dessous la liste des cours de soutien dispensés dans le cadre de l'AppApp :

- Mathématiques
- Français
- Allemand
- Anglais
- Economie et comptabilité
- Electricité
- Bureautique (ICA)
- Electrotechnique
- Sciences
- Mécanique

Durant l'année scolaire 2022-2023, 9 groupes de soutien dans la Broye (correspondant à 42 élèves) ont été formés pour couvrir 5 matières différentes, contre 11 groupes sur la période précédente. Cette diminution est similaire à celle observée dans l'ensemble du Canton de Vaud. Au cours des six dernières années, le nombre moyen de groupes dans la Broye était compris entre 11 et 15. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements pour le soutien financier que nous avons reçu, provenant de divers établissements, communes et entreprises, pour un montant total de CHF 6'930.-.

Le Comité de pilotage régional de l'année scolaire 2022-2023 était composé de :

- Robin Carine, Responsable administrative d'AppApp ;
- Chavagnac Sophie, Doyenne CPNV ;
- Delbrouck Philippe, Directeur de la Fondation Cherpillod ;
- Marguet Michel, Collaborateur administratif de la COREB ;
- Jaquenod Priscilla et Coban Dijlè, Stagiaires MPC de la COREB.





SWISS AEROPOLE - MOT DE LA DIRECTION

Si les années se suivent et apportent leur lot de changements, la passion pour l'objectif principal de swiss aeropole reste entière : développer durablement le site et y créer des emplois en lien avec l'aérospatial et les industries connexes, en particulier la mobilité et l'énergie. A ce titre, 2023 a été une autre année riche en activités qui se sont traduites, entre autres, par l'arrivée de 7 nouvelles entreprises ainsi que par l'augmentation significative des recettes portée par les mouvements (+26%), fruits d'un travail de qualité et de la réputation grandissante de Payerne Airport.

Ces augmentations réjouissantes n'auraient pas eu lieu sans le grand engagement de tout le personnel de notre société et de nos partenaires étatiques et privés, que nous tenons à remercier sincèrement ici.

Aussi, la croissance constatée montre les limites de certains processus opérationnels, qui doivent être repensés pour satisfaire la demande. La prise de fonction en janvier de notre nouveau Chef d'aérodrome civil et de projets, Didier Callmander, a permis, grâce à ses compétences pointues et sa disponibilité, de définir et de lancer plusieurs initiatives d'amélioration : gestion des approches et départs, règlement d'exploitation civil, introduction des drones dans la zone aéroportuaire, abri à véhicules et citerne à carburant combinés, ou encore la pérennisation du dégivrage d'avions avec notre partenaire Speedwings. Le projet d'adaptation des horaires d'ouverture civils, une condition impérative pour accueillir certaines entreprises, n'a hélas pas bénéficié de la même priorité de l'OFAC que des autorités cantonales et régionales. Une intervention en haut-lieu laisse toutefois espérer une solution raisonnable en 2024 pour une entrée en vigueur des nouveaux horaires courant 2025.

Un des défis allant de pair avec cette croissance est la multiplication des transactions opérationnelles (gestion des vols et transactions comptables), qui est en passe d'être surmonté efficacement par la digitalisation des processus. Dans les deux cas, l'introduction de logiciels plus performants permettra de limiter les travaux répétitifs et gagner en maîtrise des données.

Le développement du Master Plan, plan directeur de la zone initié en 2022 et qui définit les infrastructures nécessaires à optimiser la réalisation d'AEROPOLE 1, a fortement progressé avec une large implication communale et le support d'experts mandatés par exemple pour l'aménagement du territoire ou la valorisation immobilière. Élément important de l'ensemble, un concept de compensation écologique a été défini sur l'ensemble du technopôle. A noter également la bonne collaboration avec la Base militaire pour cette phase conceptuelle, qui intègre aussi les besoins des bâtiments et personnel futurs destinés au déploiement du F-35.

Comme toute la région, notre société voit dans cette introduction l'opportunité de lancer des projets durables en lien avec l'aéronautique, comme un centre de formation aux métiers de la maintenance (mécanique et avionique), un créneau inexistant en Suisse romande, ou encore l'implantation d'offices fédéraux ou de sociétés liées telles que RUAG sur notre site. Si cette attente a été partagée avec la Conseillère fédérale Amherd à plusieurs reprises par différents interlocuteurs, les progrès se font hélas attendre. Heureusement, des sociétés privées résidentes illustrent le potentiel du site et rayonnent au-delà de nos frontières.

Ainsi, Destinus a lancé la construction d'un site de test pour les technologies en lien avec l'hydrogène, qui a un fort potentiel de déboucher sur des collaborations industrielles et académiques et de contribuer ainsi au rayonnement du parc technologique.

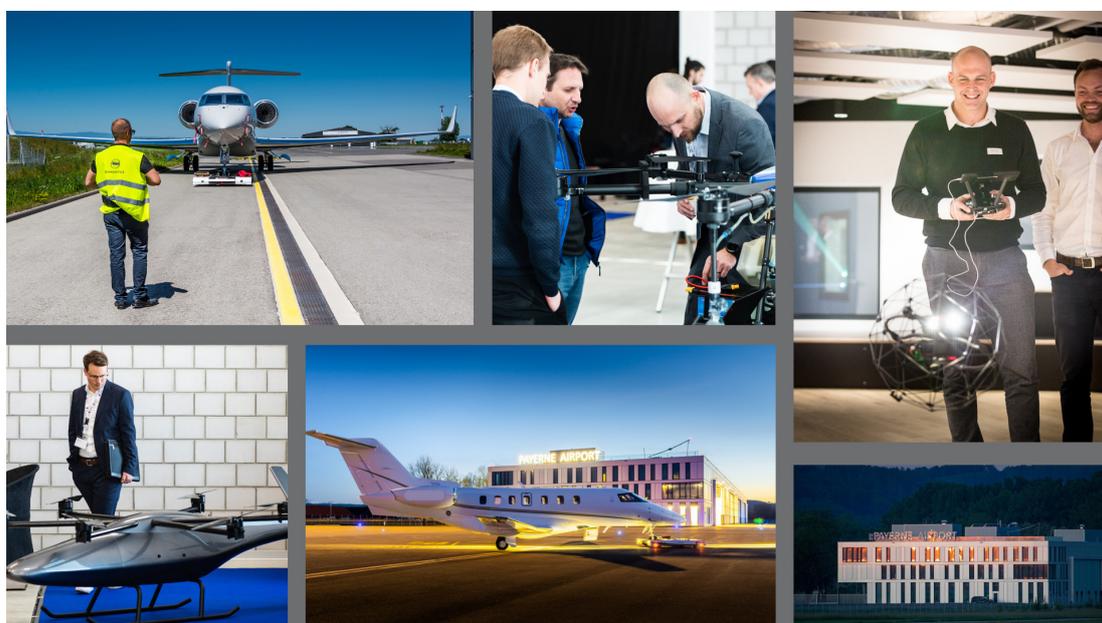
Vertical Master a pu bénéficier du soutien du Fonds de développement régional pour l'acquisition de la première DJI Dock en Suisse romande, station qui permet d'automatiser et gérer à distance des vols destinés par exemple à surveiller des sites sensibles.

Parmi les implantations intervenues en 2023, celles de Roze Mobility et Centaurium UAS confirment une nouvelle fois la pertinence de notre plateforme pour les entreprises actives dans les drones, pour lesquels la possibilité d'effectuer des essais sur place est souvent un critère décisif. Le professionnalisme et les compétences aéronautiques de ces entreprises nous permettent, en étroite collaboration avec la Base aérienne et Skyguide, de faire évoluer progressivement le cadre avec des opérations de plus en plus ambitieuses et complexes, dans le respect des priorités opérationnelles civiles et militaires et avec une attention particulière à la mitigation des risques.

Du côté d'AEROPOLE 2, si plusieurs projets de construction ont déjà été annoncés, le pipeline se renforce avec notamment l'entreprise de mécanique de précision Charmag SA, pour laquelle le parc technologique représente la meilleure solution pour le maintien des emplois dans la Broye et son développement futur.

Nous nous plaisons particulièrement à relever que les changements au sein de l'équipe swiss aeropole en ont boosté la motivation et la performance. Nous poursuivons et renforçons également nos efforts dans la formation, avec un étudiant HEG en emploi qui est venu s'ajouter au stagiaire MPC que nous entendons continuer d'engager sur base annuelle. Les progrès importants réalisés en 2023 confirment la stratégie de développement de swiss aeropole, qui met les conditions en place pour accueillir des implantations créatrices d'emplois, tout en optimisant l'utilisation des terrains encore disponibles sur ce site unique en Suisse.

C'est donc fidèle à la devise « utiliser le ciel pour faire vivre le sol » que swiss aeropole et ses partenaires avancent la main dans la main pour faire de ce rêve une réalité.





SWISS AEROPOLE - EN CHIFFRES ET EN FAITS

Business Park

- 7 nouvelles entreprises, nouveaux projets d'implantation dans le pipeline ;
- Progrès sur le Master Plan pour l'aménagement d'AEROPOLE 1 ;
- Visibilité accrue grâce à une présence régulière dans les médias / réseaux et à un agenda très riche en événements, visites et accueil de délégations.

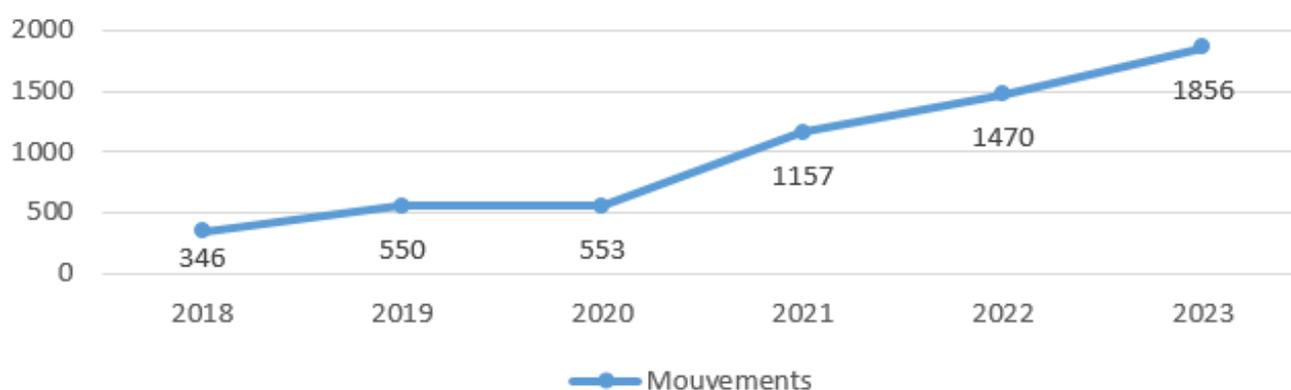
	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022	Fin 2023
Entreprises installées	5	11	17	28	29	37*
Emplois	200	214	218	245	262	277

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Evénements organisés	7	21	7	9	19	27
Participants	330	2695	560	340	1000	969

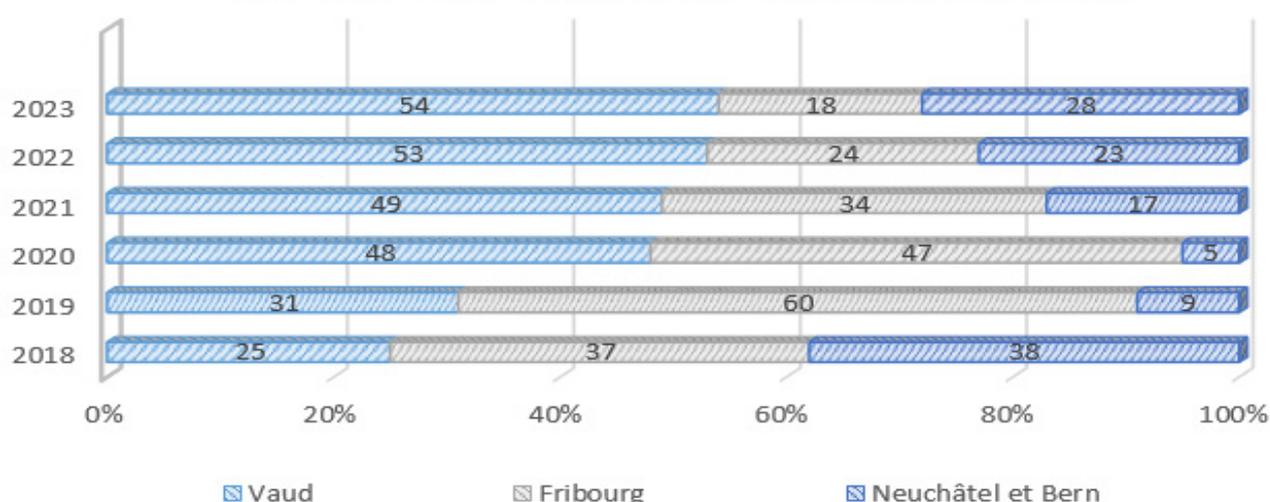
* Le reporting comprend désormais Novae Restauration, présente depuis 2017 dans le Boschung Technology Center

Payerne Airport

- Destinations desservies : 304 aéroports, 62 pays dont 41 hors Espace Schengen ;
- 171 opérateurs différents ;
- 1856 mouvements et plus d'un demi-million de CHF de recettes.



RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR CANTON



LOBBYISME F-35

La COREB orchestre et soutient diverses initiatives de lobbying pour équilibrer les nuisances sonores et les opportunités d'emploi, anticipant l'introduction du nouvel avion de combat.

Ainsi en novembre 2023, La COREB, avec l'appui de plusieurs communes et de l'ASIC, a déposé une opposition préventive contre le projet de construction d'infrastructures nécessaires pour accueillir le nouvel avion de combat F-35A à l'aérodrome de Payerne. Cette opposition est motivée par le non-respect des procédures de coordination et de consultation prévues, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux et le bruit, avant la soumission du projet. Bien que reconnaissant l'importance économique de l'aérodrome pour la région, la COREB insiste pour que toutes les étapes réglementaires soient respectées afin de protéger les droits des citoyens et d'intégrer les communautés locales dans le processus décisionnel.

À la suite d'une réunion d'information organisée par le DDPS sur le bruit engendré par les F-35A, un groupe de travail dédié au bruit a été établi le 21 décembre 2023. Ce groupe, incluant l'ASIC, le DDPS, la base aérienne et la COREB, vise à élaborer des solutions de compromis qui réduiraient l'impact sonore des F-35 sur la courbe de bruit.

Extrait du journal 24heures paru le 30 mai 2023

Base militaire broyarde

Payerne veut rétablir l'équilibre entre emplois et nuisances sonores

Autorités vaudoises et fribourgeoises s'accordent à dire que l'aérodrome, principale place des Forces aériennes suisses est en net désavantage vis-à-vis d'Emmen (LU), autre base importante.

Extrait du journal Le Temps paru le 1 mars 2024

Pascal Broulis: «Avec Payerne, la Suisse romande démontre qu'elle fait sa part pour la défense nationale»

L'arrivée des F-35A promet une hausse des nuisances sur la base broyarde. Déçu par les réponses du Conseil fédéral, le conseiller aux Etats PLR interviendra lundi à Berne pour que la région reçoive des compensations, notamment en termes de création d'emplois

ASSOCIATIONS RÉGIONALES



Le Comité s'est réuni à 5 reprises en 2023 et s'est attelé aux différentes tâches relatives au fonctionnement de l'association. En mai 2023, le Comité a soumis à l'assemblée, la clôture des comptes 2022 qui ont été soldés par une perte de CHF 4'814.95 pour un total de charges de CHF 557'418.00.

En novembre, le budget 2024 a été présenté à l'assemblée qui l'a validé. Il prévoit CHF 586'298.50 de charges contre CHF 586'588.50 de produits, soit un excédent de produits de CHF 290.00.

Outre les thématiques COREB qui ont été relayées au niveau d'Ascobroye, les sujets suivants ont également été évoqués.

GOVERNANCE RÉGIONALE

Un Groupe de travail composé de 6 Syndics, du Préfet et du Secrétaire régional s'est constitué pour analyser la thématique de la gouvernance régionale. Son objectif était de réfléchir à une organisation régionale répondant aux défis et aux besoins des communes. Lors de d'ateliers de réflexion, il a identifié plusieurs enjeux pour la Broye fribourgeoise, dans trois domaines principaux :

- Visibilité, reconnaissance, image ;
- Structure ;
- Infrastructures et finances.

Ce Groupe de travail a aussi élaboré un projet de vision et esquissé des variantes de structures pour réunir les cinq associations actuelles qui couvrent les communes de la Broye fribourgeoise (Ascobroye, RSSBF, ADIS, CO, ATB) au sein d'une même entité. Son rapport a été présenté au Comité d'Ascobroye, à la Conférence des Syndics puis en Assemblée d'Ascobroye en novembre et cette dernière a validé la poursuite des réflexions en 2024 par une étude de faisabilité financière dans un premier temps avec l'aide d'un bureau externe spécialisé.

ORGANISATION TOURISTIQUE

Lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023, les communes d'Ascobroye ont unanimement approuvé une clé de répartition destinée à financer en partie les activités de l'Association touristique de la Broye, nouvellement constituée au cours de l'année 2023.

ARCADES

La convention qui liait Ascobroye, Arcades et la Fondation Cherpillod a été résiliée fin 2022 pour fin 2023. Parallèlement, le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF) a été contacté pour reprendre ces activités de soutien et d'accompagnement en faveur des jeunes. Le Comité de direction du RSSBF a accepté la reprise de cette prestation dès le 1er janvier 2025.

ÉVÉNEMENT 2023

Celui-ci a eu lieu le 31 août à Portalban en présence d'une cinquantaine de participants. Cette rencontre avait pour thème « Infrastructure pour la pérennisation du tourisme ». Quatre orateurs de qualité ont dressé le portrait du tourisme dans notre région, de son impact économique, de ses atouts mais aussi des enjeux à venir, notamment en termes d'hébergements, de mobilité, d'événementiel ou encore de durabilité :

- Pierre-Alain Morard, Directeur Fribourg-Tourisme ;
- Stéphane Moret, Directeur Région Lac de Morat ;
- Damien Piller, Développeur ;
- Fabien Mauron, Directeur de l'Association touristique de la Broye.

En résumé, de nos jours, sans infrastructures, sans accessibilité, sans durabilité et sans émotions, il n'y a pas de tourisme ! Et dans le tourisme, contrairement à d'autres secteurs, c'est l'offre qui génère la demande. De plus, il a été démontré que chaque franc investi dans le tourisme en rapporte deux à l'économie régionale.

Dans ce sens, l'opportunité des partenariats public-privé ou privé-public a également été abordée, tout comme l'idée d'un fonds de soutien à la création d'infrastructures et d'événements, financé en partie par les taxes de séjour. L'Événement s'est terminé autour d'un apéritif de réseautage.



PDR FR

Suite au retour du préavis des services cantonaux, la mise à jour du Plan Directeur Régional, volet fribourgeois, s'est déroulée en 2023, suivie d'une présentation publique et d'une période de consultation publique. Suite aux observations reçues, les documents ont été finalisés en vue de leur approbation lors d'une Assemblée extraordinaire d'Ascobroye qui aura lieu le 7 février 2024. Les documents seront ensuite envoyés à la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement pour validation et entrée en vigueur.

Les nombreux dossiers traités par la COREB sont activement suivis par les délégués nommés au sein des Commissions COREB.





Le Comité s'est réuni à 5 reprises en 2023 et s'est attelé aux différentes tâches relatives au fonctionnement de l'association. En mai 2023, le Comité a soumis à l'Assemblée, la clôture des comptes 2022 qui ont été soldés par un bénéfice de CHF 1'416.10 pour un total de charges de CHF 496'417.70.

En novembre, le budget 2024 a été présenté à l'assemblée qui l'a validé. Il prévoit CHF 399'725.50 de charges contre CHF 395'752.50 de produits, soit une perte budgétée de CHF 3'973.- qui sera absorbée par le capital de l'ARBV qui s'élève à CHF 41'435.00.- au 31 décembre 2022.

Outre les thématiques COREB qui ont été relayées au niveau de l'ARBV, les sujets suivants ont également été évoqués.

STATUTS ARBV

Durant l'année 2023, les statuts de l'ARBV ont été révisés afin d'être en adéquation avec les statuts de la COREB qui ont fait l'objet d'une révision suite à la stratégie de l'association validée au printemps 2023.

Les statuts ont été validés lors de l'Assemblée Générale du 18 de novembre 2023. Trois modifications majeures sont à relever :

- Art. 3 : ajout d'une convention de délégation qui permet de clarifier les missions que l'ARBV délègue à la COREB ainsi que les différents flux financiers ;
- Art. 4 : suppression de la possibilité d'avoir des Membres Privés au sein de l'Association ARBV car cela était une source de grande confusion ;
- Art. 9 : la notion de convocation par courrier électronique est introduite.

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE

Le Conseil d'Etat, l'UCV et l'AdCV ont paraphé un accord institutionnel qui jette les bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise. Le texte prévoit également l'accélération et le renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes instauré en 2020, ainsi qu'une nette diminution, dès 2026, de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales. L'avant-projet de nouvelle péréquation, comprenant un bilan global de ses effets par rapport au système actuel, a été mis en consultation publique du 9 mai 2023 au 15 juillet 2023. Le contre-projet à l'initiative SOS communes et le bilan global définitif ont ensuite été transmis au Grand Conseil le 5 octobre 2023. En fonction du résultat et du rythme des travaux parlementaires, une votation populaire pourrait être organisée déjà à la fin du premier semestre de 2024. L'entrée en vigueur des dispositions finalement retenues aura lieu le 1er janvier 2025.

GRUPE DE TRAVAIL - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Ce Groupe de travail, constitué en 2023, a pour objectif de permettre aux communes de l'ARBV de se réunir afin d'échanger sur des problématiques en lien avec l'aménagement du territoire et d'effectuer un échange de bonnes pratiques. 3 rencontres ont eu lieu en 2023 dont une en présence de M. Turatti, Directeur général du territoire et du logement. Durant cette rencontre, les communes ont fait part de leurs préoccupations sur les points suivants :

- Délais des procédures de révision pour les PACom ;
- Nécessité de prendre en considération les aspects pratiques lors des discussions sur l'aménagement et le souhait que les aménagistes du canton quittent leur bureau pour venir voir la réalité du terrain ;
- Les nombreux changements lors de la réalisation des PACom génèrent des surcoûts importants qui ne sont plus couverts par les subventions du canton qui n'ont pas été ajustées.

M. Turatti a prêté une oreille attentive aux différentes préoccupations des communes et a affiché une volonté de trouver des solutions pragmatiques.

En parallèle, un recensement de l'état d'avancement des Plans d'Affectation Communaux (PACom) a été effectué selon la volonté des membres de ce groupe de travail et il sera régulièrement mis à jour.

25 AOÛT 2023 - VISITE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat vaudois était en visite dans le district Broye-Vully le 25 août 2023. Au programme, une présentation des atouts et des richesses de la région, sous forme de capsules vidéos, ainsi que des tables rondes sur les enjeux régionaux portant sur les trois thématiques suivantes :

- Développement des activités civiles et militaires de la base aérienne de Payerne ;
- Secteur agroalimentaire dans la Broye : perspectives de développement ;
- Le tissu économique dans la Broye : facteurs-clé de son développement.

L'ARBV est fière d'avoir pu participer activement à l'organisation de cet événement, sous l'égide de la Préfecture, et en collaboration avec plusieurs partenaires régionaux. Cette journée fut une excellente opportunité pour mettre en valeur les atouts et le potentiel économique de notre belle région.

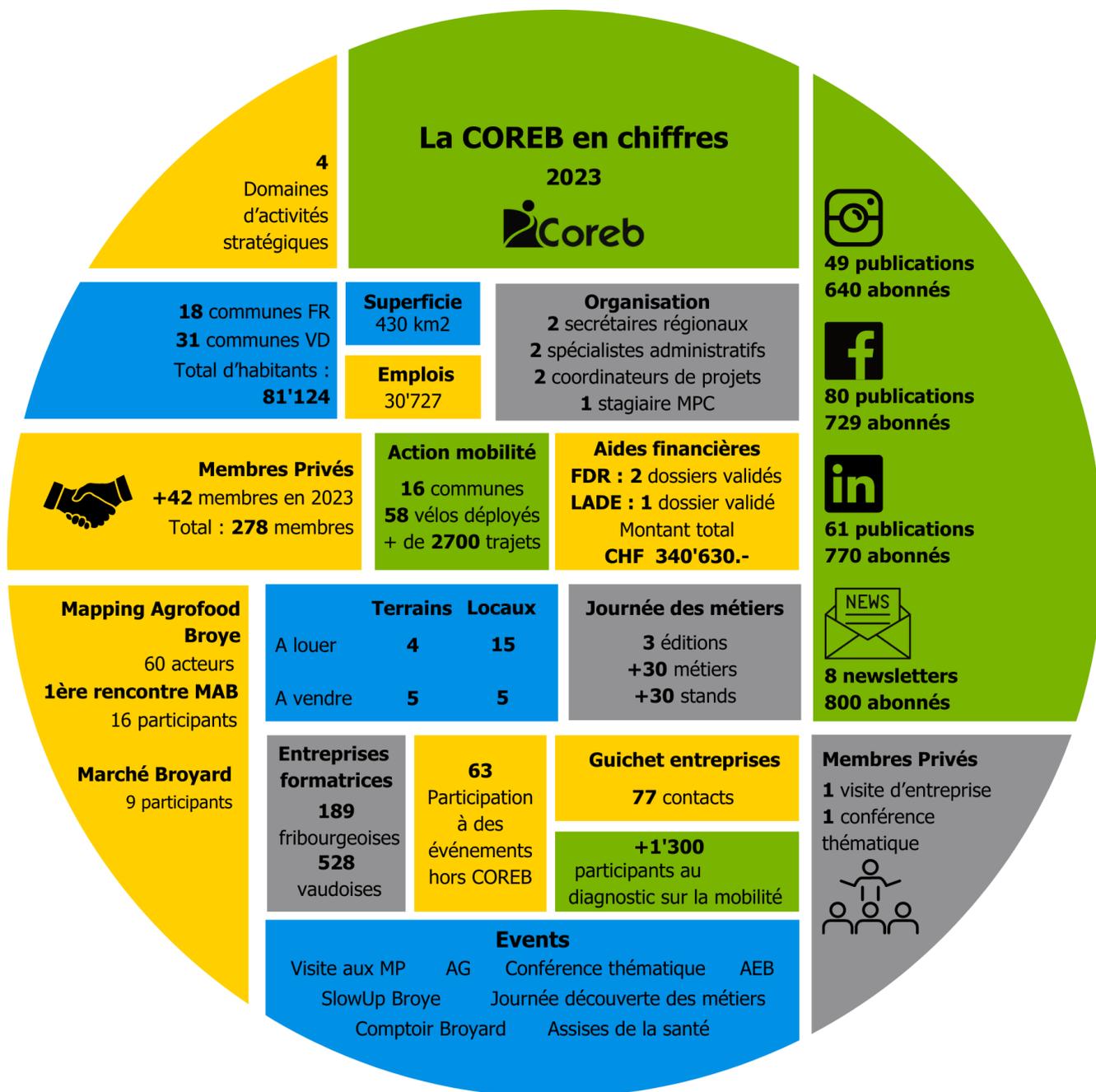
Les nombreux dossiers traités par la COREB sont activement suivis par les délégués nommés au sein des Commissions COREB.

D'autres thématiques importantes ont été abordées par le CODIR ARBV :

- Benchmarking des communes ;
- Promotion des zones d'activités ;
- Crue des lacs.



LA COREB EN CHIFFRES



CONTACT

Tél. +41 26 663 90 80
info@COREB.ch
www.COREB.ch